

spécial
FIN D'ANNÉE



Régionalisation avancée

La grande chance du Maroc



Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur.

2019 COMME 2020

NI FIGUE NI RAISIN ?



par Abdellah
Chankou

2020, chiffre porte-bonheur ?

« **E**n 2020, c'est une influence 4, une ambiance de travail, de progrès, de construction, d'enracinement. Au niveau mondial, on assiste à de gros chantiers publics, un regain d'intérêt pour la sécurité et la protection des familles, une stabilisation des bases de la société. Des lois importantes seront votées, allant dans le sens d'un meilleur équilibre, d'un partage des richesses plus équitables, de logements plus adaptés et d'une alimentation plus saine. Les actions collectives seront soutenues par des mouvements de solidarité », prédit sur Internet un certain Zagon André dans son calcul gratuit de la numérologie 2020 : année 4 ($2+0+2+0=4$). Restons optimistes pour les deux chiffres 20 même si les signaux envoyés par la planète, ravagée de plus en plus par des conflits de toutes sortes et des égoïsmes exacerbés, ne confortent pas ceux qui croiront même déceler dans cette ébullition mondiale inquiétante les signes avant-coureurs de la fin des temps. Croisons les doigts et prions pour que 2020 soit meilleure que 2019. Car l'année

l'on croyait jusque-là être l'apanage des pays sous-développés...

Autres temps, autres mœurs ! Cette déflagration de colère populaire a d'ailleurs commencé en France en octobre 2018 avec les « gilets jaunes » qu'une nouvelle taxe sur les carburants a fait sortir dans la rue chaque samedi pendant plus d'une année. Issus pour la majorité de la France périphérique aux prises avec un quotidien de plus en plus difficile, les manifestants ont battu le pavé de plusieurs villes notamment Paris pour dire leur exaspération et fustiger les mesures antisociales du gouvernement Macron qui s'est payé le luxe de raviver la contestation générale avec son projet très controversé de réforme des retraites.

La particularité de ces mouvements se manifeste dans leur caractère spontané, apolitique, qui les fait échapper à toute emprise politico-syndicale classique et donc difficile à manipuler ou à instrumentaliser. Et c'est ce qui a donné des migraines aux pouvoirs en place où ils ont pris racine puisqu'ils se sont retrouvés démunis face à une masse de révoltés autonomes qui agissent d'autant plus comme des électrons libres qu'ils n'ont pas de leader. Là réside la complexité de ces mini-révolutions dans la mesure où les gouvernements concernés ont le plus grand mal du monde à faire retomber la pression. Sauf à recourir à une répression féroce comme en Iran dont le régime des Ayatollahs se sont livrés en novembre dernier à huis clos à la répression du soulèvement contre la hausse brutale du prix des carburants qui a fait au moins 143 morts.

A travers cette dynamique contestataire, c'est la jeunesse marginalisée qui exprime son mal-être que les corps intermédiaires (syndicats et partis) ne sont plus assez forts ni crédibles pour le relayer en faisant pression sur les pouvoirs en place afin de le prendre efficacement en charge. En France comme au Liban, au Chili et ailleurs, ce sont les systèmes qui sont la cible de la colère d'une bonne frange de la population laissée au bord de la route par une mondialisation aussi conquérante qu'arrogante. Sans que les gouvernants n'interviennent suffisamment pour protéger les plus fragiles... De la France à l'Algérie en passant par le Liban, l'Irak et le Chili... les contestations malgré la diversité parfois de leurs revendications partagent en commun ce cri de cœur : l'appel à une autre manière de faire de la politique qui telle qu'elle est pratiquée depuis des décennies a montré ses limites, ne répondant plus aux attentes légitimes des masses assoiffées de justice sociale et de solidarité agissante. Se joue sans doute dans la colère sociale des uns et des autres une rupture historique avec comme grand marqueur la nécessité d'une réinvention de la démocratie et la refonte du capitalisme qui en enfanté un néolibéralisme rapace et ravageur. Tout un programme !

Bonne année quand même. ●

En France comme au Liban, au Chili et ailleurs, ce sont les systèmes qui sont la cible de la colère d'une bonne frange de la population laissée au bord de la route par une mondialisation aussi conquérante qu'arrogante.

2019 qui nous quitte aura été disruptive à plus d'un titre, notamment sur le plan social. Une année pas du tout long fleuve tranquille marquée par une vague de protestations populaires sans précédent qui a secoué de nombreux pays, dessinant les contours d'une mondialisation de la colère enfantée par une planète de plus en plus inégalitaire. En effet, jamais le globe n'a connu autant de révoltes sociales ayant fait descendre dans la rue différentes tranches d'âge représentant les classes les moins loties. Tous ceux qui ont quelque chose à revendiquer, en partant de leur quotidien difficile que les politiques de leur gouvernement non seulement n'ont pas amélioré mais parfois ont même aggravé par le jeu de la hausse des taxes, ont crié leur exaspération en appelant à la démission de leurs dirigeants.

Algérie, Soudan, Liban, Irak, Chili, Iran... Ces mouvements de protestation de masse, amplifiés par les réseaux sociaux, ont ceci de particulier qu'ils n'ont pas frappé seulement les pays du tiers-monde. Le monde développé n'a pas non plus été épargné, faisant connaissance pour la première fois de son histoire récente avec des troubles sociaux émaillés souvent d'actes de violence et de vandalisme que



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

CLIENTS ET NON-CLIENTS

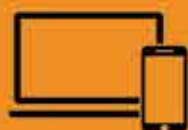
RÉGULARISATION VOLONTAIRE DE VOTRE SITUATION FISCALE AU MAROC



Nos experts vous répondent



05 22 58 88 86*



attijariwafabank.com

* Coût d'une communication locale

23 Janvier : Lancement de la 2e ligne du tram de Casa

Le Roi Mohammed VI a procédé mercredi 23 janvier au lancement de la mise en service de la deuxième ligne du tramway de Casablanca (T2). Dès le lendemain, 24 janvier, les habitants de Casablanca bénéficient d'un réseau de tramway prolongé de 16,5 km. Les nouveaux tronçons mis en service traversent neuf arrondissements, rapprochant du tram plus d'un million de riverains, soit près d'un quart de la population de la capitale économique du Maroc. ●



5-6 mars : Démantèlement d'un réseau de trafic de la nationalité marocaine

Une dizaine de personnes accusées de faire partie d'un réseau criminel spécialisé dans la falsification de documents officiels ont été arrêtées mardi 5 et mercredi 6 mars 2019 par les services de police. Dans un communiqué, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) indique que les membres de ce réseau s'activaient dans « la falsification de documents officiels dans le but d'obtenir la nationalité marocaine et les pièces de l'identité nationale ». Parmi les personnes interpellées, on trouve un « Marocain de confession juive, trois fonctionnaires de police, un agent d'autorité, un fonctionnaire d'une annexe administrative, une responsable commerciale d'une agence de voyage ainsi que trois personnes suspectées d'avoir participé à la facilitation de ces actes criminels ».

Le modus operandi est détaillé par le communiqué de la DGSN et consiste à falsifier « les actes de naissance au profit de citoyens portant la nationalité israélienne qui ne sont pas d'origine marocaine, obtenir des attestations falsifiées de non enregistrement à l'État civil pour les inclure dans des dossiers de procès judiciaires en réclamant l'autorisation d'enregistrement dans l'état civil, et par la suite obtenir des actes de naissance avec des identités de Marocains de confession juive ». Le procès de ce réseau est toujours en cours à Casablanca. ●



30 mars : Le Pape à Rabat



Les deux souverains à Rabat.

C'est la première visite d'un Pape au Maroc depuis celle effectuée à Casablanca par Jean-Paul II en 1985. Les 30 et 31 mars, le pape François était en visite de travail au Maroc, à l'invitation du roi Mohammed VI, pour un séjour axé autour du dialogue interreligieux, du statut de Jérusalem et de la situation des migrants. La signature par Amir Al-Mouminine, SM le Roi Mohammed VI, et Sa Sainteté le Pape François de « l'Appel d'Al Qods » a été le point d'orgue

de cette courte visite. Lors de son discours prononcé en quatre langues (arabe, français, espagnol et anglais) sur l'esplanade de la mosquée Hassan à Rabat, le souverain a évoqué le problème du terrorisme, expliquant que les terroristes « ont en commun n'est pas la religion, c'est précisément l'ignorance de la religion ». « Pour faire face aux radicalismes, la réponse n'est ni militaire ni budgétaire ; elle a un seul nom : éducation », a conclu S.M. le Roi qui invite à la « co-connaissance entre les trois religions abrahamiques ». ●

4 juillet : Le patron de l'agence urbaine de Marrakech pris la main dans le sac

Suite à la dénonciation d'un promoteur immobilier à Marrakech qui s'est plaint d'une tentative d'extorsion de fonds de la part du directeur de l'Agence urbaine, la Brigade nationale de la Police judiciaire (BNPJ) a arrêté, le jeudi 4 juillet 2019, le directeur général de l'Agence urbaine de Marrakech, Khalid Ouaya, en flagrant délit de corruption : un bakchich de 500.000 dirhams soigneusement caché dans une boîte archive qu'il a déposé dans le coffre de sa voiture. Au moment de son interpellation, Khalid Ouaya avait également sur lui un chèque de 8,8 millions de dirhams. Selon les dires du plaignant, M. Ouaya exigeait, un pot-de-vin substantiel pour accélérer les démarches de l'autorisation de ses projets immobiliers qui souffraient de blocage.



Khalid Ouaya dans de beaux draps.

Les perquisitions réalisées dans les villas de Khalid Ouaya et son épouse Sabrina Bouzidi à Marrakech et Rabat ont permis de saisir d'importantes sommes d'argent, des bijoux en diamants et d'autres accessoires de luxe, notamment des montres Rolex. D'autres éléments sont venus s'ajouter à ce même dossier dont la première audience a été ouverte le 21 novembre dernier. Khalid Ouaya et sa femme, Sabrina Bouzidi, également poursuivie pour corruption, ont déclaré que les montants trouvés en leur possession constituaient une avance sur des honoraires et services, fixés à 13 millions de dirhams, de l'agence IFA Conseil dirigée par Sabrina Bouzidi.

Les deux accusés ont déclaré également que le plaignant -Rachid Hosni, qui détient la société DR Promotion- leur avait fait une proposition pour éviter une imposition. Il s'agissait pour cela de transférer une somme en devises vers un compte étranger par le biais d'une société installée dans un pays autre que la France. L'opération devait être réalisée par les avocats d'un milliardaire français (D.D.), propriétaire d'une enseigne de supermarchés... Le promoteur immobilier local Rachid Hosni avait saisi directement le procureur général près la Cour d'appel de Marrakech pour dénoncer une opération de racket dont il serait la cible de la part du patron de l'agence urbaine de Marrakech. D'après le plaignant, M. Ouaya exigeait, un pot-de-vin substantiel pour accélérer les démarches de l'autorisation de ses projets immobiliers qui souffrent de blocage. ●

5 juillet : Les Lions de l'Atlas bouffés par les Ecureuils

Contre toute attente, le Bénin éliminera l'équipe marocaine de football dès les 8e de finale de la compétition africaine édition 2019 après une séance de tirs au but (1 - 1, 4 tirs au but à 1). Bel exploit du Bénin qui se qualifie pour la première fois de son histoire en quarts de finale de la CAN. Mais



incroyable surprise qui a plongé le public marocain dans une déception profonde. Mais ce n'était qu'une déception de plus qui vient s'ajouter aux précédentes. « Les lions de l'Atlas », que l'on disait favoris, n'auront donc pas réussi à faire un meilleur classement qu'en 2017 où ils étaient quart-de-finalistes. Les hommes du Français Hervé Renard, qui démissionnera entretemps pour coacher le Inez saoudien, voient s'envoler leurs rêves d'un nouveau titre, eux qui n'ont plus gagné la CAN depuis 1976.

Le penalty raté dans le temps additionnel de Hakim Ziyech, adulé par le public marocain, a coûté la victoire au Maroc et a choqué les admirateurs de la star de Ajax Amsterdam qui se distingue par sa méforme dès qu'il joue en équipe nationale. ●

Nourrir la terre pour nourrir la planète



Avec près d'un siècle d'expertise, le Groupe OCP est un des leaders mondiaux sur le marché du phosphate et de ses dérivés. Contribuant à nourrir une population mondiale grandissante en fournissant des nutriments essentiels à la croissance des plantes, le Groupe œuvre à la vision d'une agriculture durable et prospère, en augmentant les rendements agricoles tout en préservant les sols.

Basé au Maroc, OCP travaille en étroite collaboration avec plus de 160 clients sur les 5 continents.

Engagé pour servir au mieux le développement socio-économique de l'Afrique, OCP met l'innovation au cœur de sa stratégie pour une croissance durable du continent.



www.ocpgroup.ma

18 juillet : Condamnation des terroristes de Oued Imlil



Les tueurs des deux touristes scandinaves.

La justice est passée : Trois des 24 accusés dans l'assassinat sauvage des deux touristes scandinaves d'Imlil ont été condamnés à mort par la Chambre criminelle chargée des affaires du terrorisme près l'annexe de la Cour d'appel à Salé. Il s'agit d'Abdessamad El Joud, l'émir présumé de la cellule, de Younes Ouziad et de Rachid Afati. L'accusé Abderrahmane Khayali, qui a participé à la vidéo d'allégeance à Daech, a été, lui, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. L'Hispano-Suisse Kevin Zoller accusé d'avoir entraîné les principaux accusés au maniement des armes en a pris pour 20 ans. Les vingt autres complices ont écopé de peines allant de 5 à 20 ans de réclusion. Cette brochette de condamnés jugée pour terrorisme est impliquée dans un acte barbare qui a bouleversé l'opinion nationale et internationale : celui du meurtre de deux jeunes touristes scandinaves à Oud Imlil dans la région de Marrakech. L'une a été sauvagement décapitée tandis que l'autre présentait des signes de violence à l'arme blanche au niveau du cou. L'horreur atteint l'insupportable lorsqu'une vidéo de l'exécution de l'une des jeunes femmes est mise en ligne. ●

20 août : Le Roi dessine la feuille de route du nouveau modèle de développement

Le Roi Mohammed VI a évoqué de nouveau, mardi 20 août 2019, dans son discours adressé à la Nation à l'occasion du 66ème anniversaire de la Révolution du roi et du peuple, la nécessité d'élaborer un nouveau modèle de développement, annoncé pour la première fois par le Roi devant les parlementaires des deux chambres le 13 octobre 2017. « Notre ambition est que, dans sa nouvelle version, ce modèle de développement constitue une assise solide pour faire émerger un nouveau contrat social emportant une adhésion unanime, en l'occurrence celle de l'État et de ses institutions, celle des forces vives de la nation incluant le secteur privé, les formations politiques et les syndicats, les associations, ainsi que celle de l'ensemble des citoyens », a souligné le Souverain qui nommera le 19 novembre dernier Chakib Benmoussa, l'ambassadeur du Maroc à Paris, à la tête de la commission spéciale sur le modèle de développement. Le jeudi 12 décembre, il désigne les 35 membres de cette instance chargée de livrer en juin prochain un rapport dont les recommandations sont de nature à faire dépasser au Maroc les limites et les insuffisances de son modèle actuel. ●



Un engagement royal très fort.

26 septembre : Décès de Jacques Chirac, un grand ami du Maroc



Un président qui a marqué son époque.

L'ancien président français Jacques Chirac, qui a dirigé la république française de 1995 à 2007, est décédé, jeudi 26 septembre à Paris, à l'âge de 86 ans. Hospitalisé en 2016 pour une pneumonie, ses apparitions publiques se faisaient de plus en plus rares. Depuis, l'ancien maire de Paris passait la plus grande partie de son temps chez lui, ont précisé les mêmes sources. Avec la disparition de cette figure populaire et incontournable, qui était très apprécié notamment dans le monde arabe, c'est une page d'un demi-siècle d'histoire politique française qui se tourne. « Le décès ce jour de votre bien-aimé père m'affecte profondément », a affirmé le Roi Mohammed VI, qui a salué « ce grand homme aux qualités humaines exceptionnelles » a écrit le Souverain à la fille du défunt Claude Chirac. ●

28 septembre : Des jeunes marchent pour le climat dans plusieurs villes marocaines



La planète en danger.

Les jeunes marocains se joignent à la dynamique de leurs semblables dans le monde, et organisent dans plusieurs villes marocaines une marche pour le climat, afin d'attirer l'attention sur les dangers grandissants du réchauffement de la planète. À Casablanca, le rassemblement de plusieurs centaines de jeunes, parrainé par AESVT-Maroc, Greenpeace et l'AMCDD, s'est déroulé à la corniche d'Ain Diab. Il intervient dans la continuité de la « Grève mondiale » pour le climat du 20 septembre, qui a mobilisé des millions de personnes dans plus de 150 pays pour appeler les gouvernements et les entreprises à agir face à l'urgence climatique. Beaucoup de promesses. Pas d'actions. On dirait que le sort de la terre ne leur fait ni chaud ni froid. ●

4 octobre : 7 ans de prison ferme pour El Houass

La Chambre criminelle chargée des crimes financiers, près la Cour d'appel de Casablanca a rendu, lundi 4 octobre, son verdict dans l'affaire Zine El Abidine El Houas dont l'affaire avait défrayé la chronique en juin 2017 lorsque la perquisition de sa maison à Tamis aurait débouché sur la saisie de la bagatelle de 17 milliards de centimes en liquide. Poursuivi pour corruption, chantage, dilapidation de deniers publics, falsification, faux et usage de faux et abus de pouvoir. L'ex-président de la commune de Had Soualem et député PAM écopera de 7 ans de prison ferme alors que le parquet avait réclamé une réclusion criminelle de 20 ans d'emprisonnement. La justice a aussi ordonné la saisie de 10 millions de dirhams sur son immense que les avocats ont prétendu être le fruit d'un immense héritage paternel. ●



Une affaire qui a défrayé la chronique.

Nous puisons dans
nos racines...



... pour conquérir l'avenir

Pour tracer son cap dans un monde qui va vite, il faut savoir d'où l'on vient. Depuis plus d'un demi siècle, Holmarcom a su faire face aux évolutions économiques et anticiper les enjeux du futur. Fier de ses racines et fort d'une vision de développement renouvelée, le Groupe renforce ses métiers stratégiques et s'ouvre à de nouveaux défis. Il conforte ses positions nationales et saisit de nouvelles opportunités continentales.



HOLMARCOM
GROUP

www.holmarcom.ma

Mardi 1er octobre : Le PPS se retire du gouvernement

Réuni vendredi 4 octobre en session extraordinaire, le comité central du Parti du progrès et du socialisme (PPS) entérinera la décision du Bureau de se retirer du gouvernement prise début octobre. « Le PPS a constaté avec regret que le gouvernement reste, depuis son investiture, prisonnière d'une logique de gestion en manque d'inspiration politique lui permettant de mener à bien l'étape actuelle et les dossiers qui s'imposent », a indiqué le bureau politique dans un communiqué en guise d'explication



Un retour aux sources bien accueilli par les militants.

de sa décision.

Le comité central votera ensuite à la majorité en faveur retrait du gouvernement, au départ retrait des affaires et ceux qui s'y opposent emmenés par le ministre de la Santé d'alors Anas Doukkali qui sera exclu des rangs du parti « suite aux violations graves des principes et des lois fondamentales du parti ». En fait, M. Doukkali a mal défendu ses arguments, passant aux yeux des siens pour un homme qui s'accrochait bec et ongles à sa fonction ministérielle. ●

9 octobre : Le cabinet Othmani II voit enfin le jour

Ceux qui s'attendaient à un remaniement en profondeur en ont été certainement pour leur frais. Le cabinet Al Othmani II, nommé mercredi 9 octobre, n'a rien d'exceptionnel, sinon le fait qu'il a été réduit de 39 portefeuilles à 24 grâce essentiellement à la suppression de nombreux secrétariats d'État. Dans la nouvelle configuration, les chaises musicales ont également fonctionné. Si les figures du gouvernement aussi bien du RNI que du PJD ont gardé leurs départements, 6 nouveaux visages inconnus au bataillon ont fait leur entrée. Il s'agit de Khalid Aït Taleb au ministère de la Santé ; Nezha Bouchareb, a pris les rênes de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville ; Mohamed Amakraz du PJD a été installé aux commandes du ministère de l'Emploi et de l'insertion professionnelle ; Hassan Abyaba de



Un remaniement ordinaire.

l'UC est devenu ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports et porte-parole du gouvernement ; Driss Ouachoucha a été promu ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La grande surprise aura été la nomination, à la place de Mohamed Sajid, d'une certaine Nadia Fettah Alaoui à la tête du superministère du Tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale. L'intéressée officiait jusqu'ici comme directrice de Finance Saham qui appartenait à Moulahom Hafid

qui possède des intérêts dans de nombreux secteurs dont celui de l'hôtellerie. Avec deux portefeuilles ministériels, soit autant que le MP et plus que l'UC et l'USFP, Saham Assurance devient la 3ème force politique du pays ! ●

25 octobre : Plus de prison pour Bouachrine



Bouachrine a toujours clamé son innocence.

Contre toute attente, la Chambre criminelle (2ème degré) de la Cour d'appel de Casablanca a alourdi, tard dans la soirée du vendredi 25 octobre soir, le jugement prononcé à l'encontre du journaliste Taoufik Bouachrine qui a écopé de 15 ans d'emprisonnement au lieu de 12 ans en premier ressort.

Accusé de trafic humain et de viol, le directeur du groupe de presse Akhbar Al Yaoum a été arrêté vendredi 23 février 2018 par la police devant son bureau à la Tour Habous à Casablanca. Notre confrère a toujours protesté de son innocence, dénonçant une condamnation en relation avec ses prises de positions journalistiques. ●

16 octobre : Grâce royale pour la journaliste Hajar Raissouni

Après un mois et demi de détention, Hajar Raissouni a été libérée mercredi 16 octobre, bénéficiant d'une grâce royale. La journaliste marocaine avait été condamnée ainsi que son fiancé à un an de prison ferme pour « avortement illégal » et « débauche et relations sexuelles hors mariage ». Une affaire troublante qui avait défrayé la chronique et suscité un large mouvement de sympathie envers l'accusée dont les soutiens avaient dénoncé un procès politique lié à son statut de journaliste à Akhbar Al Yaoum dont le directeur de publication Taoufik Bouachrine avait été condamné à une lourde peine pour une sombre histoire de mœurs. ●



Une délivrance bien saluée.

25 octobre : Le BCIJ fait éviter au Maroc un bain de sang

Les sept membres d'une cellule terroristes démantelée vendredi 25 octobre dans plusieurs villes du royaume s'approprièrent à commettre « une opération de grande envergure pour semer la psychose » annoncé lundi 28 octobre le directeur du BCIJ Abdelhak Khiam, lors d'une conférence de presse. Ce dernier a, par ailleurs, précisé que le projet terroriste de cette cellule, où est impliqué un individu de nationalité syrienne, était à un stade avancé, et visait des sites très sensibles pour la sécurité et l'économie du Maroc, notamment à Casablanca. D'après les données du BCIJ, ce plan terroriste avait pour objectif de transformer le royaume en « un bain de

sang » et de semer « la psychose » dans le pays. Lors du démantèlement de la cellule, les autorités avaient saisi deux fusils, trois pistolets automatiques, diverses munitions, des ceintures pour cartouches, des armes blanches de grande taille et des épées. Des sacs en plastique de grande taille contenant des produits chimiques pouvant servir à la fabrication d'explosifs ainsi que des menottes, du matériel de plongée et de deux arbalètes de pêche ont également saisis. Les services de sécurité ont aussi retrouvé, sur place, deux étendards de Daech et des manuscrits dont un texte d'allégeance au pseudo-calife de ce groupe terroriste. ●



Le Maroc confronté à la menace terroriste.

RétRo MaRoc 2019

9 décembre : Le Roi inaugure le CNF-Maâmora rénové

Le Roi Mohammed VI a inauguré lundi 9 décembre 2019 à l'arrondissement Hssain à Salé, le Centre national de Football de Maâmora après sa rénovation et reconstruction. Baptisée « Complexe Mohammed VI de football », cette structure unique en Afrique qui s'étend sur 29,3 ha, est destinée à accueillir les équipes nationales en stages de préparation, ainsi que les équipes nationales étrangères qui désirent effectuer leurs stages de concentration au Maroc. L'ouverture de cet édifice sportif aux équipes



Un complexe dernière génération.

étrangères lui permettra également de s'ériger en levier de développement du tourisme national et de promouvoir le rayonnement international du Royaume.

Le nouveau Complexe est doté d'infrastructures et d'équipements de pointe, conformes aux standards de la FIFA, qui en font l'un des plus importants du monde. ●

6 novembre : Ivanka Trump au Maroc

La conseillère du président des États-Unis, Mme Ivanka Trump est arrivée le 6 novembre 2019 au Maroc pour une visite de travail les 7 et 8 novembre. L'objectif de la visite de Ivanka Trump qui survient plus de trois mois après la visite de son époux Jared Kushner, également conseiller du président Trump, est de soutenir l'opération d'appropriation des terres soulaliyates dans le cadre de l'Initiative mondiale de développement et de prospérité des femmes (W-GDP) et prendre connaissance de l'accès des femmes aux terres collectives, un projet initié en application des Hautes directives de SM le Roi Mohammed VI.

Le jeudi 7 novembre, elle est allée sur le terrain rencontrer un groupe de femmes de la commune rurale « Bir Taleb », dans la province de Sidi Kacem. La conseillère du président américain a présidé égale-



Un accueil chaleureux.

ment une cérémonie de signature de deux conventions entre plusieurs partenaires marocains et l'Initiative de développement économique des femmes pour une enveloppe de plus de 6 millions de dollars. Les partenariats portent sur des mesures d'accompagnement de l'opération de melkisation via des formations sur la production agricole, la gestion financière et la lutte contre l'analphabétisme. ●

CASANFA

ENSEMBLE, NOUS DESSINONS
UN NOUVEAU VISAGE POUR CASABLANCA

Régionalisation avancée

La grande chance du Maroc

L'ère des présidents de région fantoches est révolue. Dans le cadre de la régionalisation avancée, les pouvoirs publics sont déterminés plus que jamais à faire de la région dont les compétences ont été renforcées un levier de réduction des disparités territoriales et de développement économique.

Jamil Manar

Le grand chantier dont dépend le développement du Maroc et qui conditionne son avenir s'appelle la régionalisation avancée.

C'est pour cela que le ministère de l'Intérieur a décidé d'organiser en collaboration avec l'association des régions du Maroc les premières assises à Agadir les 20 et 21 décembre 2019. Au programme plusieurs ateliers animés par des experts. L'objectif étant de jeter une lumière crue sur les progrès réalisés par le Maroc dans ce domaine crucial tout en identifiant les points à renforcer et les lacunes à combler.

La territorialisation des politiques publiques et la réduction des disparités à la fois sociales et spatiales passent par la mise en œuvre réussie de cette réforme. Les pouvoirs publics étant convaincus que Rabat, où toutes les décisions sont centralisées, ne peut pas tout faire et qu'ils doivent s'appuyer sur les 12 régions que compte le Royaume pour agir sur le réel dans les territoires afin de le changer au bénéfice des populations.

Choix royal que le souverain avait annoncé en 2008, inscrit dans la Constitution de 2011 après les conclusions de la commission consultative sur la régionalisation, la régionalisation a tardé à jouer véritablement son rôle dans un pays où le processus de décentralisation a démarré il y a plusieurs décennies. Précisément en 1976 quand l'État décida d'abandonner une partie de ses prérogatives aux partis politiques ; ce qui a donné lieu à une charte communale et la création des collectivités locales. Avec les résultats que l'on sait à l'échelle des communes dont la gestion, de l'avis de tous, est un échec retentissant. Pour éviter que ne se reproduise un tel scénario, le ministère de l'Intérieur qui a appris la leçon a adopté une autre démarche en matière d'opérationnalisation de la régionalisation. À cet égard, le maître-mot est la séparation entre le délibératif dévolu aux élus de la région et l'exécutif qui doit relever d'une autre entité où siègent des experts en montage de divers projets de développement. D'où la création de l'Agence nationale d'exécution des projets (AREP) qui s'appuiera sur les sociétés de développement régional (SDR),



Khalid Safir, directeur général des collectivités locales. Un chantier stratégique qui lui tient à coeur.

l'équivalent des SDL (sociétés de développement local pour les communes) pour s'occuper de la gestion de tel ou tel secteur d'activité dans la souplesse et l'efficacité. Les élus voient évidemment d'un mauvais œil la multiplication de ces sociétés qu'elles accusent de les déposséder de leurs attributions. Or, derrière la création de ces entités se cache une forte volonté politique : celle d'éviter la reproduction de l'erreur monumentale des communes où le président et les élus de la majorité sont à la fois juges et parties : Le conseil communal délibère, adopte le projet de voirie ou d'éclairage après avoir décidé de son opportunité et du montant du budget alloué et lance les marchés qui se caractérisent généralement par leur opacité.

Moyens

Tout au long de ce processus, le facteur plus important, qui conditionne la réussite du chantier mis en œuvre, est absent, à savoir l'expertise et la technicité qui sont comme chacun le sait loin d'être le fort des élus partisans dont la majorité n'ont même pas les prérequis nécessaires en matière de gouvernance urbaine et rurale. L'état peu reluisant

du Maroc des villes et des campagnes, minés par de grands dysfonctionnements à différents échelons, en dit long sur les dérives produites par la démocratie locale. Et ce n'est pas faute de moyens financiers. Ceux-ci existent. Mieux, les collectivités réalisent chaque année des excédents faute justement d'expertise dans la conception et le montage des projets ; ce qui est quand même paradoxal pour un pays qui manque cruellement d'infrastructures dans différents domaines.

Depuis les élections régionales 2015, les conseils régionaux exercent leurs compétences avec des moyens assez conséquents. Sur la période 2015-2021, sur un mandat de 6 ans, les conseils régionaux actuels auront reçu des budgets de 50 milliards de DH dont la majeure partie est destinée à l'investissement. Ce qui est énorme comparativement aux anciennes entités régionales dont le budget ne dépassait pas 2 milliards de DH chacune.

Reste à compléter l'édifice régional puisque seules 10 régions sur 12 ont jusqu'ici adopté pour leur plan de développement régional (PDR), 11 leurs agences régionales d'exécution des projets (AREP) et une seule son schéma régional d'aménagement du territoire

(SRAT). Les profils des 12 présidents de régions sont d'inégale valeur. Certains sont plus entreprenants et dynamiques que d'autres. C'est à ce niveau-là que se joue principalement l'avenir de la régionalisation qui a besoin de véritables compétences pour faire de la régionalisation un levier de développement du pays dans le cadre d'une optimisation des moyens alloués et la convergence de l'effort public. À cet égard, les partis politiques sont appelés à proposer des candidats de valeur, ce qu'ils ont très peu fait jusqu'ici, pour tirer la région vers le haut.

Une chose est sûre : La volonté politique de faire avancer la régionalisation y est. Preuve, le ministre de l'Intérieur se réunit depuis 2017 avec les présidents de région pour faire le point sur l'état d'avancement du chantier de la régionalisation avancée. Les ministres sont eux aussi impliqués dans le ce processus de concertation sur les compétences ministérielles à transférer aux régions. La réussite du futur modèle de développement sur lequel planche les membres de la commission présidée par Chakib Benmoussa repose en grande partie sur la capacité des conseils régionaux à jouer pleinement leur rôle. ●

spécial FIN D'ANNÉE

RétRo MaRoc 2019

20 novembre : La LGV Al Boraq affiche une santé de fer



Le Maroc sur les rails de l'avenir.

L'Office nationale des chemins de fer a soufflé, le 20 novembre à Rabat, la première bougie de la LGV « Al Boraq » reliant Casablanca à Tanger. À cette occasion, Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'ONCF a dressé un premier bilan des performances de cette ligne, depuis son lancement en novembre 2018. Selon ce dernier, la LGV a enregistré un franc succès. « Depuis son inauguration le 15 novembre 2018 par SM le Roi Mohammed VI, Al Boraq a réalisé un bilan plus que positif avec plus de 3 millions de passagers, une ponctualité qui dépasse les 97%, une satisfaction client de 92%. Nous sommes par ailleurs sur une cadence horaire d'un voyage chaque heure » a-t-il déclaré. Une santé de fer. ●

21 novembre : Chute d'un escroc en béton

C'est l'escroquerie du siècle au Maroc et son auteur s'appelle Mohamed El Ouardi qui a sévi pendant plusieurs années comme

président d'un groupe fictif baptisé Bab Darna Immobilier. Le scandale éclate au grand jour lorsque l'escroc présumé, qui a fait plusieurs centaines de victimes, a été arrêté dans la soirée du 21 novembre à Casablanca après avoir été encerclé par une partie de ses victimes et dénoncé à la police. Cet ancien cadre d'un organisme de transfert d'argent aurait réussi à détourner la bagatelle de 400 millions de DH en empochant des avances sur divers projets (villas, appartements de haut et moyen standing, logements économiques) fictifs installés sur des terrains qui ne lui appartiennent même pas à Casablanca,



Mohamed El Ouardi

Marrakech, Mohammedia et Ouarzazate. Les présumés complices de Mohamed El Ouardi tombent les uns après les autres. Après la chute de ce dernier, c'est au tour de son comptable d'origine africaine Mohamed Touré, du directeur commercial Mohamed El Bouamrani et d'un de ses associés dans cette grosse escroquerie immobilière du siècle au Maroc d'être écroués. La dernière arrestation en date concerne une pièce-maitresse du dispositif de la fumisterie qui n'est autre que le notaire du nom de Mohamed Mawhoub.

D'autres personnes qui sont en fuite sont activement recherchées parmi lesquelles figurent le directeur du holding bidon Othman El Boukfaoui et la fille de M. El Ouardi. Tout porte à croire que nous sommes devant une escroquerie en bande organisée dont les connexions vont-au-delà des proches collaborateurs du président déchu. ●

12 décembre : Cinquantenaire de l'OCI



Une organisation et beaucoup de défis.

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) est née le 25 septembre 1969 à Rabat à la suite de l'incendie criminel de la mosquée al-Aqsa de Jérusalem le 21 août 1969. Elle fête ce 12 décembre ses 50 ans dans un contexte où le monde musulman divisé et la ville d'Al Qods plus que jamais spoliée. L'ouverture de cette commémoration, organisée jeudi 12 décembre 2019 à Rabat dans le cadre d'un événement placé sous le thème « Le Maroc : modernisation et action », a été marquée par un message adressé par le Souverain aux participants, lu par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita. Dans son message, Sa Majesté a appelé à « l'adoption d'une feuille de route nouvelle pour mettre à profit les ressources humaines et les richesses naturelles des pays musulmans afin de favoriser une amélioration significative de la qualité de vie dans les pays membres de l'OCI. » ●

À chaque style sa Ford
Des promos de fin d'année
pour tous

Go Further



JUSQU'À 40.000 dhs DE REMISES

spécial FIN D'ANNÉE

Ils nous ont quittés en 2019

1er décembre : Armand Guigui

La communauté juive de Fès, Meknès et Sefrou a été endeuillée par la disparition de son président Armand Guigui décédé dans la nuit du dimanche 1er décembre à Rabat des suites d'une longue maladie. Deux semaines avant son décès, le Dr Armand Guigui avait été hospitalisé. Il était âgé de 86 ans et restera une personnalité ayant marqué le cœur de nombreuses personnes. ●



5 décembre : Badreddine Senoussi



L'ancien ministre et ex-ambassadeur est décédé jeudi 5 décembre à l'âge de 86 ans. Le défunt avait occupé plusieurs postes notamment celui de directeur du Cabinet royal sous le règne de feu SM Hassan II. En plus de missions parlementaires, le défunt était ministre, ambassadeur dans plusieurs pays et président de la municipalité de Youssoufia. Feu Senoussi s'était également engagé dans l'action sociale et caritative. ●

17 novembre : Mustapha Iznasni

Le journaliste et militant des droits de l'Homme Mustapha Iznasni est décédé dimanche à Rabat, à l'âge de 80 ans. Il a été inhumé lundi 18 novembre à Tétouan, ville où il vit le jour en 1939. Titulaire d'un diplôme en sciences sociales de l'Université de Sofia (Bulgarie), le défunt, homme de culture, a dirigé plusieurs rédactions et formé de nombreux journalistes. Il fut rédacteur en chef du journal « Al Kifah Al Watani » de 1965 à 1967, puis rédacteur au quotidien « Al Alam », membre du Conseil consultatif des droits de l'homme entre 2007 et 2011, secrétaire de rédaction à l'Agence Maghreb Arabe Presse de 1970 à 1971, attaché de presse et chargé d'affaires à l'Ambassade du Maroc à Nouakchott en 1975. Le regretté fut également ancien directeur des quotidiens « Al Mithaq Al Watani » et « Al Maghrib » et ancien membre du Syndicat national de la presse marocaine, ancien membre du bureau national de l'Union des écrivains du Maroc et membre fondateur de l'Organisation marocaine des droits de l'homme. ●



5 octobre : Moulay Messaoud Agouzzal



Ce grand patriote s'en est allé, samedi 5 octobre 2019, dans un hôpital à Casablanca, à l'âge de 89 ans, des suites d'une longue maladie. Dans une atmosphère empreinte de recueillement et de tristesse, le défunt été inhumé lundi 7 octobre au cimetière Sidi Bouzekri à Meknès en présence de nombreuses personnalités. Figure de proue du Maroc contemporain, personnalité d'exception à tout point de vue, philanthrope, soutien des mouvements de libération nationale et palestinien, feu Moulay Messaoud a laissé une empreinte importante dans le paysage économique national par la force et la constance de son engagement dans le domaine des affaires. ●

23 septembre : Abdellah Kadiri

L'ex-ministre et secrétaire général du Parti national démocrate (PND) Abdellah Kadiri nous a quittés, lundi 23 septembre à l'âge de 83 ans. Il a succombé à une longue maladie. Membre fondateur en 1982 du PND avec Arsalane El Jadidi, fruit d'une scission avec le RNI, le défunt avait occupé plusieurs fonctions ministérielles dont celui du Tourisme en 1991. Il avait notamment occupé la fonction de secrétaire d'État à l'Agriculture. Celui qui avait été élu député de la circonscription de Berrechid pendant plusieurs années, a fait ses premières armes dans l'armée où il s'est hissé jusqu'au grade de colonel avant d'abandonner le treillis en 1973 pour le costume de la politique. ●



22 septembre : Ahmed Saâri



L'artiste marocain Ahmed Saâri est décédé dimanche à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie. Né en 1940 à Casablanca, le défunt fait partie des pionniers du théâtre national. Né au quartier mythique casablançais, Derb Soltane, le défunt a débuté sa carrière artistique en 1956 à l'âge de 16 ans pour évoluer, durant sa longue carrière, notamment au sein des troupes théâtrales Maâmora et celles de Tayeb Seddiki. En 1965, il est nommé professeur au Conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique de Casablanca, où il comptait parmi ses étudiants de nombreux futurs grands comédiens. ●

2 septembre : Mohamed Khaddi

L'acteur et metteur en scène Mohamed Khaddi est décédé, lundi 2 septembre à Rabat, à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie. Né à Salé, le défunt a été membre des troupes du théâtre « Al Maâmora » et du théâtre national Mohammed V. Il a dirigé, jusqu'à récemment, la troupe théâtrale Masrah Iyaoum wa lghade, à Salé. La filmographie de Mohamed Khaddi est riche. Il compte à son actif plusieurs apparitions au cinéma, notamment dans « Le Message » avec Anthony Quinn ou encore dans « Mr. Jones » avec Richard Gere et « Tuer n'est pas jouer » de John Glen. ●



30 août : Miloudi Hamdouchi



L'ex-commissaire de police Miloudi Hamdouchi est décédé le vendredi 30 août à Casablanca à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie. Docteur en droit des Universités marocaines et françaises et professeur de l'enseignement supérieur, le regretté a entamé sa vie professionnelle entre Rabat et Tanger dans les services de la DGSN, où il a gravi les échelons avant de se reconvertir dans l'enseignement et l'écriture. Le romancier que l'on surnommait « Colombo » a laissé une dizaine d'œuvres parmi lesquelles « Le poisson aveugle » qui a fait l'objet d'une adaptation cinématographique, « Relation privée », « Les griffes de la mort », « La Sainte Janjah » encore « Oum Tariq », ainsi que d'autres publications. ●

صندوق الایدا ع والتدیر
+٠XIZ + I ٠٠٠٠ A ٠٥U٨٨٨:
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

spécial FIN D'ANNÉE

Ils nous ont quittés en 2019

26 août : Amina Rachid



La diva de la scène marocaine Amina Rachid est décédée, dans la soirée du lundi 26 août, à l'âge de 83 ans. Considérée comme l'une des icônes du théâtre, du cinéma et de la télévision dans le Royaume, la défunte a entamé sa carrière par le théâtre et la radio nationale au début des années 60. Dès 1955, Amina Rachid a fait son entrée dans le 7ème art avec le film « Le médecin malgré lui » du réalisateur français Henry Jacques, une production franco-maroco-égyptienne. Amina Rachid a également participé dans plusieurs films dont les plus célèbres sont « A la recherche du mari de ma femme » de Mohamed Ben Abderrahmane Tazi (1993), « Lalla Houbi » du même réalisateur (1996), « Destin d'une femme » de Hakim Nouri (1998), « Elle est diabétique, hypertendue et refuse de crever » de Hakim Nouri (2000) et « Les Anges de Satan » d'Ahmed Boulane (2007). ●

14 juillet : Hassan Mégri

Le chanteur-compositeur, membre du groupe musical célèbre groupe musical les « Frères Mégri », est décédé dimanche 14 juillet à Rabat à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie. Né en 1942 à Oujda, Hassan Mégri, créateur du groupe Mégri, composé de Hassan, Mahmoud, Younès et Jalila, a réussi à donner un nouveau souffle à la chanson marocaine. Homme aux talents artistiques multiples, Hassan Mégri est à la fois auteur, compositeur, interprète, artiste peintre et chercheur assidu dans la calligraphie iconographique persane. Fondateur du Comité national de la musique, le défunt avait été distingué d'une médaille d'Or décernée par l'Académie « Arts-Sciences-Lettres » de Paris et de la « World medal of freedom » octroyée par The american biographical institute. ●



20 mai : Taieb Bencheikh



Un homme de valeur qui a marqué de son empreinte et de sa voix fluette la scène politique nationale des décennies 80 et 90 a été rappelé à Dieu dans la nuit de dimanche à lundi 20 mai à Rabat à l'âge de 81 ans. Membre fondateur du RNI, député de 1977 à 1984 plusieurs fois ministres notamment de la santé (1985-1992) où il a donné la pleine mesure de son talent et ministre chargé du plan et développement régional (1979-1982), feu Taieb Bencheikh était un homme de culture et de lecture qui a montré tout au long de sa carrière politique un sens élevé de l'engagement au service de son pays et de ses causes. Homme agréable et affable, Si Bencheikh faisait partie des militants de la première heure côtés du fondateur du Rassemblement Ahmed Osman qui avec une kyrielle de valeurs sûres ont façonné l'histoire du parti. ●

14 mai : Abdellah Amrani

L'acteur Abdellah Amrani a tiré sa révérence dans la soirée du mardi 14 mai à Marrakech, à l'âge de 78 ans. Icône du grand et du petit écran marocain, natif de Marrakech, il avait rejoint la troupe du « Théâtre national » qui regroupait une pléiade des meilleurs acteurs marocains. Feu Abdellah Amrani est connu pour ses rôles dans de nombreux films et sitcoms à succès, dont « Les amis d'hier » (1997), « Taïf Nizar » (2002), « La symphonie marocaine » (2006) et « L'orange amère » (2006). ●



3 mars : Aziz Maouhoub



L'acteur marocain Abdelaziz Boualil connu sous le nom de « Aziz Maouhoub » est décédé, dimanche 3 mars en début d'après-midi, dans une clinique à Rabat, à l'âge de 81 ans. Le défunt, considéré comme l'une des icônes du cinéma et de la télévision au Maroc, est né à Marrakech le 2 mars 1939. Il est lauréat de l'École des acteurs et du théâtre en 1962. Feu Aziz Maouhoub, qui a contribué à la création du Syndicat national des professionnels du théâtre, a participé à plusieurs œuvres notamment la série « Chajart zawiya » en 2003 et « Khat rajâa » en 2005, en plus de plusieurs pièces de théâtre. ●

17 avril : Mahjoub Raji



L'acteur marocain Mahjoub Raji s'est éteint à l'âge de 79 ans, mercredi 17 avril dans un hôpital à Rabat. Le défunt, l'un des précurseurs de la scène artistique au Maroc, est né en 1940 et a entamé sa carrière très jeune à travers des représentations théâtrales. Visage emblématique de la télévision marocaine, l'artiste est connu pour ses rôles dans plusieurs séries télévisées telles que « Men Dar Ldar », « Nsib Lhaji Azzouz » ou des films à succès comme « Lalla Hobbi », « La symphonie marocaine » et « Ali, Rabiaa et les autres ». Très apprécié par le public marocain, feu Raji est le premier artiste à avoir présenté aux téléspectateurs marocains des monologues, comme « Lhammam » dès 1980 ou encore « Tberguig » et « Kolha ou halo u hwal ennas chella... ». ●

16 février : Ahmed Tazi

Ahmed Tazi, ancien directeur général de l'ONE est décédé le samedi 16 février 2019. Né en 1926 à Fès, il perd son père commerçant et grossiste de thé alors qu'il n'est encore qu'un enfant. Second d'une fratrie de sept, il commence à travailler à l'âge de 15 ans pour subvenir aux besoins de sa famille. Issu de la première génération des ingénieurs marocains et animé par un esprit de patriotisme et d'engagement, feu Ahmed Tazi a marqué de son empreinte l'évolution du secteur électrique au Maroc et celle de l'ONE qu'il avait dirigé de 1963 à 1992. Il avait également occupé le poste de ministre des Travaux Publics dans les années 70.. ●



14 février : Abderrahmane Achour



Abderrahmane Achour, l'ancien gouverneur-directeur de la communication au ministère de l'Intérieur, est décédé jeudi 14 février après-midi à Rabat. Bon vivant et possédant un bon contact avec l'ensemble des journalistes, cet ancien agent d'autorité placé à la tête de la radio nationale entre 1986 et 2003 laisse un bon souvenir parmi ses pairs. Il tombera malade juste après la sortie de son livre « Un agent d'autorité à la radio » en juillet 2018. ●

4 janvier : Un bâtisseur s'en va

Ingénieur de formation des Ponts et Chaussées, Ahmed Kabbaj est décédé le 4 janvier 2019 suite d'une longue maladie. La disparition du fondateur de la société générale des travaux du Maroc (SGTM), le Bouygues marocain, qu'il créa avec son frère M'hamed en 1971, a été ressentie comme une grosse perte pour le secteur du BTP en particulier et l'économie nationale en générale.

SGTM a contribué de manière remarquable dans la construction de plusieurs bâtiments d'importance au Maroc. Divers ouvrages portent sa signature comme les Tours twin de Casablanca, l'université Al Akhawayne à Ifrane, la Tour Maroc Telecom, le marché de gros de Rabat, barrage Lalla Tarkoust et bien d'autres encore. ●



17 Janvier : Mustapha Trai

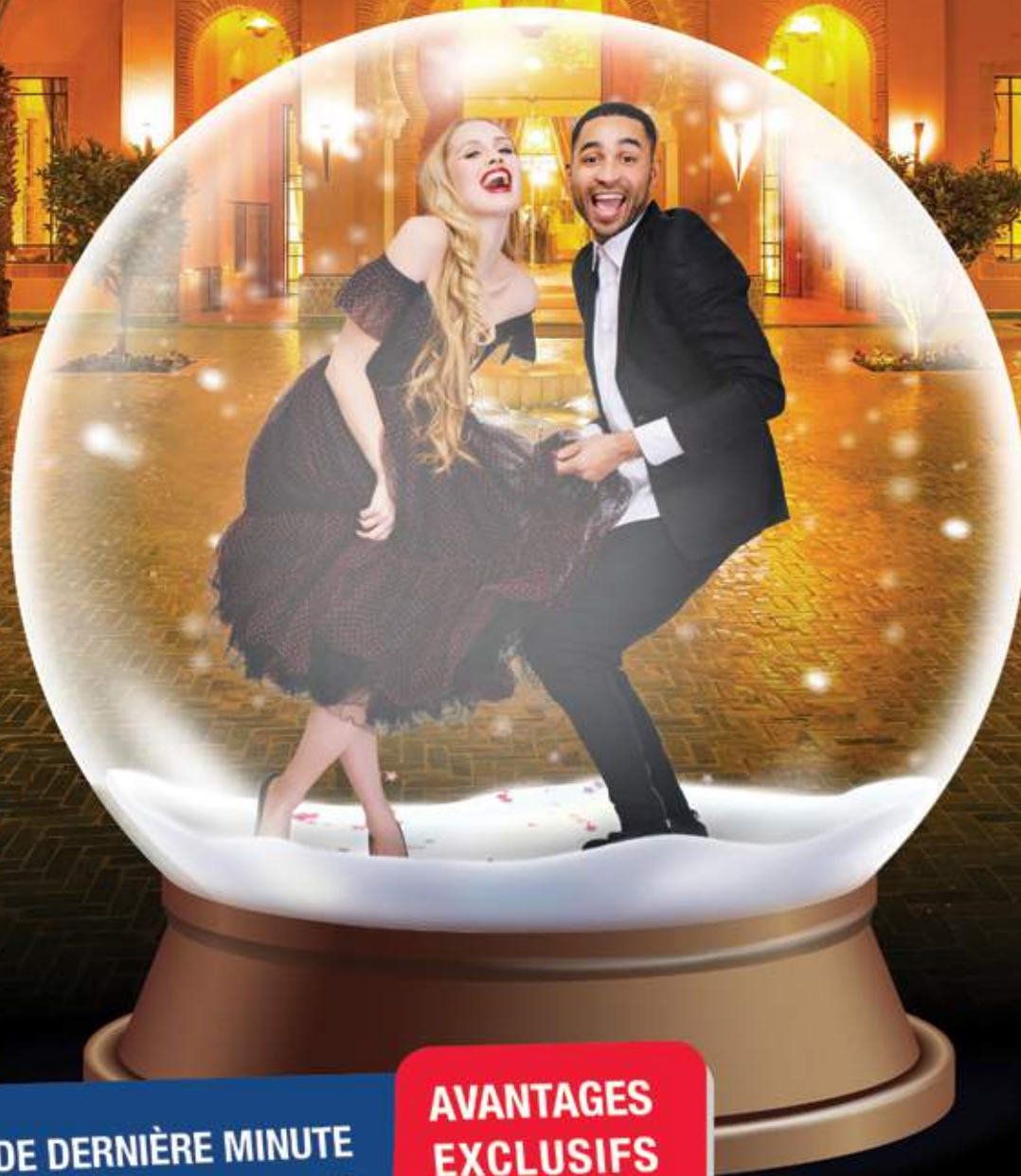
La presse nationale a été endeuillée par la disparition brutale et tragique de notre confrère Mustapha Trai survenue mercredi 17 janvier. Le décès de M. Trai a également mis en émoi le secteur du tourisme marocain puisque le défunt était directeur de publication du magazine « Tourisme et Gastronomie » et président de la Fédération Internationale des écrivains et journalistes du tourisme. Par cette double fonction, Mustapha Trai, très apprécié pour son professionnalisme et sa bonhomie, contribuait à la promotion du secteur des voyages au Maroc. ●



JARDINS DE L'AGDAL

MARRAKECH

**LES MEILLEURS PLANS SONT CEUX
QUI TOMBENT AU DERNIER MOMENT !**



OFFRE DE DERNIÈRE MINUTE
POUR TOUTES RÉSERVATIONS SUR

**AVANTAGES
EXCLUSIFS**

Je v^{eux}.ma

- Late check-out (garanti jusqu'à 18h)
- -20% sur les soins du SPA
- Dîner aux chandelles offert (hors boissons alcoolisées)



Entretien avec Nabil Adel

« Un modèle de développement ne se décrète pas »

Dans cet entretien Nabil Adel aborde les principaux défis qui attendent le Maroc en 2020 tout en insistant sur l'importance de réformes institutionnelles qui restent à accomplir pour impulser la transformation du pays et surtout de son économie.



Nabil Adel *

Propos recueillis par Jamil Manar

Le Canard Libéré : Quelle appréciation portez-vous sur l'année 2019 qui s'achève dans le domaine économique au Maroc et quelles sont les perspectives pour 2020 ?

Nabil Abdel : L'année 2019 n'est certainement pas une année qui restera dans les annales en matière de performances économiques, tant aucune grande décision touchant la transformation de notre économie nationale n'aura été prise. Du coup, celle-ci continue à souffrir des mêmes maux habituels : faiblesse de la croissance, hausse du taux des diplômés chômeurs et performances publiques et extérieures en dents de scie.

Dans ces conditions, 2020 ne risque pas de constituer une rupture par rapport à l'année précédente, tant les réformes institutionnelles de fond n'ont pas été au menu du gouvernement qui attend les résultats prévus pour juin 2020 des travaux de la commission en charge du nouveau modèle de développement.

Selon vous, l'économie marocaine n'est pas sur la bonne voie malgré les multiples défis et contraintes qui l'assaillent de toutes parts...

Sur le chapitre du maintien des équilibres macroéconomiques, l'économie marocaine est indéniablement sur la bonne voie. En revanche, nous n'arrivons toujours pas à enrayer notre panne endémique, en matière de croissance qui demeure anémique et source de tous les maux sociaux dont souffre notre pays. En effet, avec des taux de croissance de la production intérieure évoluant dans une bande entre 3,5% et 4,5% sur plus de trois décennies, il est difficile de prétendre à l'émergence (qui nécessite des taux oscillant entre 7% et 10%). Pis encore, ces performances très relatives ne permettent même pas de stabiliser le taux de chômage. Force est de constater que les réformes institutionnelles de nature à rompre avec la dépendance de notre économie de la générosité du ciel, tardent à se concrétiser, ce qui prive le Maroc d'importants gisements de croissance à la hauteur des atouts énormes dont il dispose par ailleurs (stabilité politique, démographie jeune, ressources naturelles, position géographique stratégique et ouverture sur l'économie mondiale).

Pensez-vous que Maroc a pris sa part dans la mondialisation ou êtes-vous de ceux qui considèrent que le pays a laissé des plumes ?

L'ancrage de notre pays dans la mondialisation a été l'un des principaux apports du Plan d'Ajustement Structurel. Le Maroc a indéniablement profité de cette mondialisation tant au niveau géopolitique, économique que social.

Au niveau géopolitique, notre pays a étendu sa zone d'influence en Afrique de l'ouest avec des percées significatives sur d'autres parties du continent, il a consolidé ses liens de partenariat économiques avec plusieurs pays, tout en s'ouvrant sur de nouvelles puissances (Russie, Chine et Turquie). Fort de la solidité de son positionnement géopolitique, en tant que partenaire économique fiable et un allié crédible dans la guerre globale contre le terrorisme, le Maroc a marqué des points décisifs dans le domaine diplomatique, notamment dans la défense de sa cause nationale matérialisés par les retraits en masse de la reconnaissance de l'entité séparatiste fantôme par de nombreux pays.

Sur le plan économique, le Royaume a attiré d'importants flux d'investissement directs, tout en consolidant ses positions à l'export en jouant dans la cour des grands dans des métiers pointus tels que l'automobile ou encore l'aéronautique.

Enfin, socialement, les niveaux de pauvreté ont considérablement régressé et l'accès aux services sociaux de base s'est considérablement amélioré comme en témoignent

l'augmentation des taux de scolarisation, l'effondrement de la mortalité infantile et l'allongement de l'espérance de vie. Toutefois, tous les Marocains n'ont pas profité de cette mondialisation de la même manière. Les inégalités sociales se sont creusées, beaucoup d'entreprises ont laissé des plumes en raison d'une libéralisation à laquelle elles n'ont pas été suffisamment préparées et de nouvelles formes de contestation ont commencé à voir le jour avec une liberté de ton qui bouscule les vieux réflexes, ce qui met en péril notre cohésion sociale, si les réponses apportées par le pouvoir demeurent inappropriées.

S'il y a un secteur où le Maroc a acquis des positions intéressantes c'est celui des délocalisations, automobile et aéronautique. Selon vous le Maroc a-t-il eu raison de miser sur ces filières étrangères ou aurait-il mieux fait de développer sa propre industrie ?

Le développement d'une industrie locale, surtout de pointe, ne se fait pas d'un claquement de doigts. Il y a une accumulation de savoir (recherche) et de savoir-faire (développement) à assurer. Or, cela peut prendre plusieurs décennies pour un jeune pays comme le nôtre, surtout en l'absence de donneurs d'ordres dans un marché mondial fortement concurrentiel. Les IDE présentent ainsi l'avantage de profiter des dotations factorielles des pays où ils s'implantent (chez nous : le coût faible de main d'œuvre et des infrastructures satisfaisantes), mais en contrepartie, ils accélèrent l'accès de notre pays à la technologie et au savoir-faire industriel. À charge pour notre tissu productif de rattraper le retard technologique en s'intégrant à ces chaînes de valeur mondiales à même d'augmenter les taux d'intégration. Les entreprises le feront en ayant déjà des donneurs d'ordres, ce qui réduit pour elles le risque de se lancer ex nihilo. Beaucoup d'expériences de rattrapage industriel se sont appuyées sur les investissements étrangers qui permettent à la fois de gagner du temps et de l'expertise.

Cela dit, rien n'empêche le Maroc de développer à côté de ces métiers à haute valeur ajoutée, d'autres industries qui s'appuient sur le capital national ou du moins sauver celles qui existent déjà.

Faut-il à votre avis maintenir ou revoir les accords de libre-échange signés par le Maroc avec plus d'une trentaine de pays sachant que la majorité écrasante de ces accords ne lui sont pas du tout favorables ?

La vraie question est pourquoi tous nos accords sont déficitaires. Le problème réside moins dans les accords à proprement parler que dans l'incapacité de notre tissu productif à tirer profit d'accords qui lui ouvrent des marchés de plus de 2 milliards de consommateurs (si on intègre la ZLECA). Souvent, les importations ne viennent pas concurrencer des produits locaux, mais répondre à une demande locale non satisfaite par une production nationale.

Les seuls cas où il faudrait peut-être revoir ces accords, c'est quand les pays signataires ne respectent pas les règles de commerce (dumping, protectionnisme déguisé, etc.). Autrement, protéger des entreprises non compétitives ne solutionnera pas le problème, il le reportera juste dans le temps. Nous avons déjà essayé le protectionnisme après l'indépendance et il nous a conduit droit à l'insolvabilité et à l'ajustement structurel.

6- Dans le domaine des infrastructures, la belle surprise a pour nom « al-Boraq » alors que la LGV Casablanca-Tanger a été critiquée de toutes parts. À votre avis, le Maroc gagnerait-il à généraliser le train à grande vitesse pour le reste des régions ?

Je pense que la priorité en la matière est d'assurer un plus grand maillage ferroviaire pour désenclaver les différentes régions du Maroc et rompre avec cette logique coloniale de deux Maroc, utile et inutile. Nous avons toujours plaidé pour un grand projet de chemin de fer reliant Oujda à Dakhla et

spécial FIN D'ANNÉE

Tanger à Zagora. Aucun développement viable et durable qu'il soit industriel, agricole touristique, n'est possible sans infrastructures de transport de qualité reliant les zones production aux zones de distribution (routes, ports et aéroports).

Les budgets alloués aux LGV devraient d'abord financer ce grand projet qu'on aurait dû mener juste après l'indépendance. Gagner des kilomètres sur de nouvelles lignes de chemins de fer est plus prioritaire que gagner quelques dizaines de minutes sur des lignes déjà existantes.

Booster le taux de croissance qui reste trop faible pour créer suffisamment de richesses et d'emplois reste le talent d'Achille de l'économie marocaine. Comment inverser la vapeur?

Aucune stratégie de croissance n'est dissociable du cadre institutionnel dans lequel elle évolue. Les causes du sous-développement sont toujours politiques, ses manifestations sont économiques et ses conséquences sont sociales. Sans réforme profonde de nos institutions et leur alignement sur nos objectifs (développement économique ou sécurité et stabilité) et leur adaptation à notre histoire et notre culture, nous continuerons à réaliser de maigres performances économiques du fait que le traitement administré tend à soigner les symptômes et non le mal.

La solution aux maux du Maroc ne réside-t-elle pas justement dans la mise en place d'un nouveau modèle de développement qui tarde au demeurant à être élaboré ?

Un modèle de développement ne se décrète pas.

Celui-ci est une observation a posteriori et non une construction a priori. On met en place des politiques économiques dans un cadre institutionnel. Les premières (politiques économiques) doivent faire croître rapidement et durablement la production nationale en combinant avec efficacité les dotations factorielles dont dispose le pays (capital naturel, capital matériel et capital immatériel). Les secondes (institutions politiques et civiles) dont pour rôle d'assurer la répartition la plus équitable possible des fruits de cette croissance.

Franchement, j'ai du mal à voir où réussira une commission là où plusieurs gouvernements et autres institutions politiques ont échoué. Le mieux qu'elle produira, c'est un rapport de synthèse de l'essentiel des propositions sur lesquelles auront travaillé les représentants de toutes les parties prenantes (partis politiques, syndicats, associations, etc.) à la demande du Souverain.

On se trompe lourdement, si d'aucuns pensent que ce sont les idées qui manquent. C'est le cadre institutionnel de leur conception, mise en place et suivi avec la capacité d'articulation des réformes qui nous fait défaut aujourd'hui. Plus que d'un réglage technique ou d'apport intellectuel, la transformation de l'économie du pays est d'abord une affaire de volonté politique.

Et si la promotion d'un bon système éducatif performant et égalitaire était tout simplement la clé de voûte du développement du pays et de la réduction des inégalités qui se creusent d'année en année ?

Les classements du Maroc en la matière sont une catastrophe qui doivent faire bouger toutes

les forces vives du pays qui s'émeuvent, malheureusement, beaucoup pour moins que cela. Naturellement, la promotion d'un bon système éducatif performant et égalitaire est la clé de voûte du développement du pays et de la réduction des inégalités. Mais, là également on est face à un problème institutionnel relevant plus de la volonté que de la capacité. Les sources du dysfonctionnement de notre système éducatif sont à chercher dans les décisions souvent irréflechies prises par les responsables dans ce domaine, sans se soucier de leurs conséquences à long terme. J'en veux pour exemple, la décision fortement contestable de la francisation des matières scientifiques qui se traduit d'ores et déjà par une désertion de ces filières, car les élèves ayant un niveau très faible en français ne comprennent tout simplement plus ce qu'on leur enseigne. Du coup, nous vivons cette situation kafkaïenne où les enseignants, ayant fait tout leur apprentissage en arabe et dispensant leurs cours en arabe sont désormais obligés de revenir au français. Quand bien même cette mesure serait salvatrice pour l'école publique nationale (et non des réformes pédagogiques de fond), ne fallait-il pas au moins prévoir une période de transition pour préparer les professeurs concernés dont moins de 7% sont capables d'enseigner en Français ? Comment voulez-vous avec de telles décisions hasardeuses requinquer notre enseignement ?

La fiscalité n'a de cesse de soulever des débats passionnés. Quelles mesures préconisez-vous pour promouvoir un dispositif fiscal qui soit juste et égalitaire ?

L'impôt doit consacrer la liberté individuelle de chacun de pouvoir jouir de son patrimoine et de ses revenus dans le respect de la Constitution et des lois du Royaume, tout en contribuant à l'émergence d'une société plus juste et plus solidaire. Les impôts payés par les citoyens doivent avoir pour corollaire un service public de qualité, universel et accessible à tous les citoyens sans distinction. L'État doit veiller à dépeser les impôts des Marocains en bon père de famille, en réduisant au maximum son train de vie et en rationalisant ses dépenses. La fiscalité, tout en finançant la solidarité, ne doit pas être confiscatoire ni décourager l'investissement et la création de richesses. L'impôt basé, faut-il le rappeler, sur le principe du consentement n'est acquitté que sur de la richesse créée. Par ailleurs, à revenu égal, quelle qu'en soit la source (capital ou travail), l'impôt payé doit être le même. L'État n'a pas vocation à taxer une catégorie de revenus plus que d'autres. Les niches et les dépenses fiscales représentent un coût pour la communauté et consacrent l'injustice et l'inégalité face à l'impôt et sortent l'État de sa neutralité dans le processus de création de richesses. Il faut donc les réduire au maximum. L'impôt payé par un contribuable doit être facile à calculer et à expliquer. Le code général des impôts doit être lisible, transparent et ne nécessitant aucune interprétation potentiellement abusive. ●

(*)Nabil Adel est enseignant-chercheur, consultant et essayiste. Il est également directeur du groupe de Recherche en Géopolitique et Géoeconomie de l'ESCA — École de Management.

LOTTO
مستعد للفوز؟

الجائزة الكبرى
للسحب المقبل

أكثر من
650
مليون ستيتم

العابوا أيضا على
eloterie.ma

LOTERIE NATIONALE
Jouons solidaire

الانصيب الوطني
متعة وتضامن

العاب
بمسؤولية

18+

spécial FIN D'ANNÉE

RÉTRO MONDE 2019



Une monnaie unique dans une Europe jugée inique par les citoyens de l'UE.

1er janvier : L'euro a 20 ans

L'euro a fêté ses 20 ans le 1er janvier 2019. Si les billets et les pièces n'ont été introduits qu'en 2002, en réalité la monnaie unique européenne remonte au tout début de l'année 1999. Date à laquelle les autorités monétaires ont gelé irrévocablement les taux de changes. Le franc et les autres devises européennes ont continué à exister pendant 2 ou 3 ans, mais comme de simples formes de l'euro. La vraie date de naissance de l'euro, c'est donc il y a 20 ans.

L'euro une monnaie crédible, qui est utilisée quotidiennement par 340 millions de citoyens dans 19 pays. Quant à la hausse des prix, sur la période des 20 dernières années, elle a été plus faible dans la zone euro qu'aux États-Unis, ou qu'au Royaume-Uni. Donc de ce point de vue, l'euro est un succès incontestable. La monnaie a rempli une partie des objectifs qu'on lui avait assignés en protégeant l'épargnant contre l'inflation. ●

10 février : Bouteflika officiellement candidat à un 5e mandat



Bouteflika ne fera pas un 5e mandat.

Le président Abdelaziz Bouteflika annonce sa candidature à la présidentielle d'avril 2019 dans un message adressé à la nation et qui sera diffusé par l'APS ce dimanche », a fait savoir Algérie Presse Service, l'agence de presse d'État algérienne.

L'APS évoque l'intention de Bouteflika, s'il est élu en avril prochain, d'engager « dès cette année » une « conférence nationale inclusive » dont les objectifs seraient « l'élaboration d'une plateforme politique, économique et sociale » et de « proposer un enrichissement de la Constitution ». On connaît la suite. Très diminué physiquement à cause d'un AVC qui l'a scotché à un fauteuil roulant, Bouteflika renoncera à son projet sous la pression de la rue avant d'être poussé à la démission mardi 2 avril de la présidence de la république par le général Gaïd Salah qui pour plaire à une opinion exaspérée jettera en prison une brochette de personnalités politiques et d'hommes d'affaires suite à une parodie de justice. La vie en Algérie est rythmée depuis près d'un an par des manifestations hebdomadaires pacifiques qui réclament le départ de tous les symboles du système, le général Salah compris. ●

10 mars : Crash d'un B737 Max d'Ethiopian Airlines, Boeing mis en cause

Un Boeing 737 MAX de la compagnie Ethiopian Airlines, qui effectuait la liaison Addis-Abeba (Éthiopie) - Nairobi (Kenya), s'est écrasé, dimanche 10 mars au matin, peu après son décollage. Les 157 personnes qui se trouvaient à bord, parmi lesquelles neuf Français et deux Marocains, ont péri dans l'accident. Difficile de ne pas faire le rapprochement entre cet accident aérien et celui du même type d'appareil de Lion Air tombé en mer de Java le 29 octobre 2018. Selon les enquêteurs, ces deux tragédies aériennes survenues en l'espace de quelques mois d'intervalle trouvent leur origine dans le MCAS pour Maneuvering Characteristics Augmentation System. Il s'agit d'un système de stabilisation en vol destiné à éviter un décrochage de l'avion, conçu spécialement pour les 737 MAX, en raison de moteurs plus lourds que ceux équipant les 737 d'ancienne génération. Plusieurs pi-

lotes américains ont rapporté fin 2018 avoir été confronté à un dysfonctionnement de ce dispositif. Le régulateur aérien américain, la FAA, avait demandé à Boeing de modifier ce système et d'actualiser les manuels de vol et de formation des pilotes., ce que le constructeur avait tardé à faire visiblement pour des raisons basement commerciales. Depuis mars 2019, date de la publication des résultats de l'enquête, le Boeing 737 Max est cloué sur les tarmacs de plusieurs aéroports dont celui de Mohammed V de Casablanca. Un coup dur pour Boeing dont la famille des moyen-courriers MAX est la version remotorisée du 737, best-seller de tous les temps avec plus de 10.000 appareils produits. ●



25 mars : Donald Trump reconnaît la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan



Un geste dénoncé vivement par la communauté internationale.

Donald Trump a poursuivi pendant l'année 2019 sa politique anti-arabe. Après avoir reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël en décembre 2017, il a signé lundi 25 mars 2019 le décret reconnaissant officiellement la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan. Ce coup de pouce au Premier ministre de l'État hébreu Benjamin Netanyahu, en visite à Washington, à 15 jours d'élections législatives incertaines, a été dénoncé par Damas une « violente attaque contre l'intégrité territoriale de la Syrie ». Moscou a déploré pour sa part une « violation grossière du droit international ». L'ONU a rappelé que pour elle, le statut du Golan restait inchangé. ●

15 mars : 50 fidèles musulmans abattus dans 2 mosquées en Nouvelle Zélande



Un carnage qui a bouleversé la planète.

Un acte terroriste horrible a endeuillé le monde musulman le vendredi 15 mars 2019. Un suprémaciste blanc de nationalité australienne, Brenton Tarrant, 28 ans, a assassiné de sang froid à l'aide d'un fusil d'assaut 51 fidèles et blessé plusieurs dans 2 mosquées de Christchurch, la grande ville de l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande, et diffusé en direct sur Facebook les images du carnage qu'il filmait. Cette attaque terroriste a traumatisé la Nouvelle-Zélande, ce pays où les diverses communautés vivent en bonne intelligence ne connaissant pratiquement pas le terrorisme ni la criminalité. Osant plaider non coupable, le terroriste qui été inculpé le lendemain de cette tuerie raciste par un tribunal de la ville avait expliqué son geste avant de le commettre dans un obscur manifeste intitulé « Le Grand remplacement », en référence à une théorie du complot d'extrême-droite popularisée en France par l'écrivain Renaud Camus. La France, un pays qu'il avait visité et qui tient selon le tueur une place centrale dans son basculement vers la violence. ●

10 avril : Première image d'un « trou noir »



Pour la première fois une équipe internationale d'astrophysiciens a réussi à obtenir une photo d'un trou noir supermassif M87*, au cœur de la galaxie M87 ! Une première rendue possible grâce à un télescope d'un genre nouveau, l'Event Horizon Telescope. La photo qui a fait le tour du monde a été publiée le mercredi 10 avril 2019.

Les 347 scientifiques qui ont produit cette toute première image ont reçu le Breakthrough Prize. Ce prix américain, qui se présente comme les « Oscars de la science », est doté d'une récompense de trois millions de dollars. ●

BANQUE POPULAIRE
FAITE POUR VOUS



gbp.ma

**Avec la Banque Populaire,
devenir auto-entrepreneur
a changé ma vie.**



Avec la Banque Populaire, bénéficiez vous aussi de nombreux avantages exclusifs en tant qu'auto-entrepreneur. Profitez d'offres de financement sur mesure ainsi que de nombreuses facilités bancaires conçues pour vous accompagner dans le développement de votre activité.

Pour plus d'informations, contactez l'une des agences Banque Populaire ou Attawfiq Micro-Finance.



11 avril : Julian Assange arrêté par la police britannique

Le fondateur de Wikileaks a été arrêté le jeudi 11 avril dans l'ambassade d'Équateur à Londres, où il était réfugié depuis sept ans après la révocation brutale par Lenin Moreno, président équatorien, de son asile diplomatique. La police britannique a indiqué que l'arrestation a été menée en vertu d'un mandat de juin 2012 délivré par le tribunal londonien de Westminster Magistrates, pour non présentation au tribunal. Cheveux et barbe blanche, Julian Assange a été porté hors de la représentation diplomatique équatorienne peu après 9h GMT (11h en Suisse) par six policiers



La bête noire des Etats-Unis.

habillés en civil jusqu'à un fourgon de police, selon une vidéo de son arrestation.

Alors qu'il était détenu au Royaume-Uni, la bête noire des Etats-Unis qui réclame son extradition le considérant comme une menace pour sa sécurité intérieure bénéficiera de la clémence de la justice suédoise qui a rejeté en juin 2019 la demande de la procureure Eva-Marie Persson, chargée d'enquêter sur une accusation de viol visant celui qui a diffusé via la plate-forme Wikileaks des milliers de documents classés secret défense sur les activités militaires et diplomatiques américaines. ●

11 avril : Omar El-Béchir destitué par l'armée



La fin d'un dictateur.

Le président soudanais Omar el-Béchir, arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'État en 1989, a été destitué le 11 avril par l'armée après quatre mois d'un mouvement de pro-

testation populaire d'une grande ampleur. La contestation a démarré après la décision du gouvernement de tripler le prix du pain le 19 décembre. La joie des manifestants a toutefois rapidement laissé place à la déception. Les meneurs de la contestation ont annoncé qu'ils rejetaient le «coup d'État du régime». Le conseil militaire a également décidé d'un couvre-feu, manière de mettre un terme aux manifestations. Le président déchu sera inculpé plus tard pour « le meurtre des manifestants » pendant les protestations contre son régime. Selon une association de médecins proche de la coordination des protestataires, l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), 90 personnes ont été tuées par les forces de l'ordre depuis le début de la révolte. Le général el-Béchir sera condamné, samedi 14 décembre, à deux ans de «résidence surveillée» et la saisie de ses biens indument acquis par un tribunal de Khartoum. ●

15 avril : La cathédrale Notre Dame de Paris prend feu



Un incendie ravageur.

Il était 18 h 50 à Paris, lundi 15 avril 2019, lorsqu'un violent incendie s'est attaqué aux combles de la cathédrale Notre-Dame de Paris, en plein cœur de l'Île de la Cité. Plus de 400 pompiers ont été mobilisés pour sauver ce qui pouvait l'être. La flèche et la toiture, construite entre le XII et le XIVe siècle, se sont effondrées sous le poids des flammes. Ce sinistre a suscité

un grand émoi aussi bien en France qu'à l'étranger.

Dans une allocution diffusée à la télévision, le président de la République, Emmanuel Macron, a dit souhaiter que la reconstruction de la cathédrale soit achevée « d'ici cinq années ». « Nous rebâtirons la cathédrale Notre-Dame plus belle encore », a déclaré le chef de l'État. L'incendie qui a ravagé ce monument inscrit au patrimoine mondial de l'humanité a été l'événement le plus commenté sur Twitter dans le monde en 2019, selon un classement publié par le réseau social. ●

4 mai : Le roi Maha Vajiralongkorn de Thaïlande officiellement couronné

En milieu de matinée, samedi 4 mai, le monarque est arrivé dans l'enceinte du Grand Palais de Bangkok en présence de son épouse, la reine Suthida, une ancienne hôtesse de l'air épousée il y a trois jours en quatrième noce. Monté sur le trône au décès de son père Bhumibol Adulyadej en 2016, son couronnement avait été retardé afin de pouvoir respecter une période de deuil en hommage du roi défunt.



La cérémonie, retransmise par les télévisions du pays, mêle rites bouddhistes et brahmanistes hérités de l'Inde, a débuté à 10h09 (heure locale), un moment choisi avec soin en fonction des astres, indique l'AFP. De l'eau bénite a été versée sur la tête du monarque, qui a troqué son habit militaire pour une tunique blanche. Plusieurs coups de canon ont été tirés. ●

30 avril : Abdication de l'empereur du Japon

L'empereur japonais Akihito abdique mardi 30 avril après plus de 30 ans passés sur le trône. Un départ soumis à un protocole extrêmement encadré. Vêtu d'une volumineuse chasuble de soie brun doré réservée au seul souverain, l'empereur du Japon se livrait, mardi 30 avril, aux ultimes cérémonies de son abdication, la première, en deux siècles, du « trône du Chrysanthème ». Coiffé d'un couvre-chef noir surmonté d'une très haute crête, Akihito a « annoncé » dans la matinée à ses ancêtres et aux dieux son renoncement, dans plusieurs sanctuaires du Palais impérial. ●



Payer sa vignette sur mavignette.ma

c'est **simple**,
rapide et **sécurisé**.

Afin de vous faciliter la vie, le CMI met à votre disposition ses solutions de paiement en ligne pour régler la vignette de votre véhicule en toute simplicité.

Pour cela, rendez-vous sur le site web

www.mavignette.ma et effectuez votre paiement par carte bancaire, quand vous voulez et d'où vous voulez, même depuis votre smartphone.

mavignette.ma, c'est simple, rapide, sécurisé et c'est le site préféré des Marocains pour le paiement en ligne de la vignette.

1^{er} SITE
DE PAIEMENT EN LIGNE
DE LA VIGNETTE AU MAROC



VISA



CMI



مركز النقديّات

17 juin : Mort suspecte de l'ex-président égyptien Mohamed Morsi

Le choc mâtiné de rage ressenti par les partisans de la confrérie des Frères musulmans à l'annonce, lundi 17 juin, de la mort de Mohamed Morsi, premier président égyptien démocratiquement élu, contraste avec le silence assourdissant des autorités du Caire, toujours en guerre ouverte contre le mouvement islamiste. Emprisonné depuis sa destitution en juillet 2013 par l'armée, et son homme fort, Abdel Fattah Al-Sissi, aujourd'hui à la tête de l'État, l'ancien président islamiste a succombé officiellement à un malaise lors d'une audience devant un tribunal du Caire. Âgé de 67 ans, il est mort d'une crise cardiaque, selon la télévision d'État. Dans la presse égyptienne, l'événement était relaté de façon minimale, certains journaux ne mentionnant même pas qu'il avait été chef de l'État entre 2012 et



Une victime du système Al Sissi.

2013.... Mohamed Morsi avait pourtant été le premier président démocratiquement élu en Égypte suite au Printemps arabe de 2011 qui avait provoqué la chute de l'ancien chef de l'État Hosni Moubarak, depuis 30 ans de pouvoir. ●

2 juillet : Les Houthis attaquent avec des drones un aéroport saoudien

Des rebelles yéménites ont mené une attaque mardi 2 juillet contre l'aéroport civil d'Abha, dans le sud de l'Arabie saoudite, a indiqué la coalition militaire dirigée par Ryad. Cette attaque terroriste contre l'aéroport d'Abha (...) a fait neuf blessés parmi les civils, dont huit citoyens saoudiens et un ressortissant indien», selon un communiqué de cette relayé par l'agence de presse officielle saoudienne SPA. Auparavant, les rebelles chiites Houthis, proches de l'Iran, avaient affirmé sur leur chaîne de télévision Al-Masira avoir « lancé une vaste opération prenant pour cible des avions militaires à l'aéroport international d'Abha » avec des drones. ●

19 juillet : L'Iran confisque un pétrolier britannique



Le détroit de toutes les tensions.

L'Iran a annoncé vendredi avoir saisi un pétrolier battant pavillon britannique dans le détroit d'Ormuz, après 24 heures de polémique avec Washington à propos d'un drone iranien que les Américains disent avoir abattu. Londres s'est dit « extrêmement préoccupé » par « la saisie inacceptable » de deux navires par l'Iran. Il s'agit d'un bâtiment britannique et d'un autre battant pavillon libérien, a précisé le ministre des Affaires étrangères Jeremy Hunt. L'Iran n'a parlé que de la saisie d'un seul navire, le Stena Impero. ●

24 juillet : Boris Johnson Premier ministre avec les coudées franches



La GB se débat dans le Brexit.

Reçu au palais de Buckingham dans la foulée de la démission de Theresa May Mercredi, Boris Johnson a été officiellement investi Premier ministre mercredi 24 juillet par la reine Elizabeth II, qui lui a demandé de former un gouvernement. Le Brexit aura lieu le 31 octobre, « sans conditions », a-t-il répété. Mais ce Brexit sera reporté pour la énième fois au terme de débats politiques houleux entre travaillistes et conservateurs. Depuis le vendredi 13 décembre, les choses se précisent après sa victoire aux élections législatives qui lui a permis d'obtenir la majorité absolue et donc les coudées franches pour tenir son pari : la sortie de l'Union européenne avant le 31 janvier. ●

5 septembre : Décès de Robert Mugabe à l'âge de 95 ans



Mugabe a régné sans partage sur son pays.

L'ancien président zimbabwéen Robert Mugabe est mort à 95 ans, dans la nuit de jeudi à vendredi 5-6 septembre, à Singapour où il était régulièrement soigné. Il était le premier dirigeant du pays après l'indépendance. De 1980 à 1987 comme Premier ministre puis de 1987 à novembre 2017 comme président, il avait tenu le pays d'une main de fer, avant d'être évincé du pouvoir par un coup d'État militaire. « C'est avec la plus grande tristesse que j'annonce le décès du père fondateur du Zimbabwe et de l'ancien président, le commandant Robert Mugabe », a annoncé sur Twitter l'actuel chef d'État Emmerson Mnangagwa. ●

14 septembre : Attaque de drones sur des raffineries d'Aramco

Une attaque de drones revendiquée par les rebelles yéménites a provoqué des incendies samedi 14 septembre dans deux installations pétrolières du géant Aramco en Arabie saoudite. « À 4 heures locales (3 heures à Paris) les équipes de sécurité d'Aramco sont intervenues pour éteindre des incendies dans deux installations visées par des drones à Abqaiq et Khurais », a indiqué plus tôt le ministère de l'Intérieur du premier exportateur mondial d'or noir. Le site d'Abqaiq, situé à 60 kilomètres au sud-ouest de Dahrhan est le siège principal du géant pétrolier et abrite la plus grande usine de traitement du pétrole d'Aramco. De son côté, Khurais, à 250 kilomètres de Dahrhan, est l'un des principaux champs pétroliers du géant pétrolier qui réalise près de 360 milliards de dollars de chiffre d'affaires par an et 111 milliards de dollars de bénéfices. Ses attaques ont révélé au grand jour la vulnérabilité de l'Arabie saoudite et son incapacité à neutraliser les assaillants malgré ses investissements très lourds en armement achetés aux États-Unis. ●

TOUR HASSAN PALACE

un Siècle de Traditions



UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplie d'une majesté unique.

La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



Inscrivez-vous à notre histoire !

www.tourhassanpalace.com | reservation@latourhassan.com | +212 5 37 23 90 00

17 septembre : Les Espagnols appelés aux urnes pour les 4e fois en 4 ans

L'Espagne est retournée aux urnes le 10 novembre pour la quatrième fois en quatre ans, le chef du gouvernement socialiste Pedro Sanchez n'étant pas parvenu à obtenir les soutiens nécessaires à sa reconduction au pouvoir.

« Le pays est voué à organiser de nouvelles élections le 10 novembre », a reconnu mardi 17 septembre Pedro Sanchez après avoir été reçu par le roi d'Espagne Felipe VI. « Le résultat (des consultations du roi, ndlr) est clair: il n'y a aucune majorité à la chambre des députés pouvant garantir la formation d'un gouvernement », a ajouté le socialiste qui a remporté le dernier scrutin du 28 avril mais sans obtenir de majorité absolue. Celle-ci ne lui pas été offerte non plus par le dernier scrutin qui a fait émerger le parti d'extrême droite Vox comme troisième force politique du pays. Le blocage politique qui mine l'Espagne depuis 2015 n'est pas près de se terminer. ●



L'Espagne s'installe dans le blocage politique permanent.

19 septembre : Mort en exil de Zine El Abidine Ben Ali

L'ex-président tunisien Ben Ali, que les Tunisiens surnommaient «Bena-vie», est décédé à l'âge de 83 ans, a confirmé, jeudi 19 septembre, son avocat. Après cinq mandats à la tête de l'État, il avait été contraint de quitter le pouvoir suite au Printemps arabe qui avait démarré en Tunisie en 2011 pour vivre en exil en Arabie saoudite.



La première victime du Printemps arabe.

Depuis cette date, l'ancien dirigeant vivait à Jeddah, au bord de la mer Rouge avec une partie de sa famille, à l'issue d'une révolte populaire qui inaugurait le Printemps arabe. Après avoir régné sur la Tunisie de 1987 à 2011, le dirigeant avait en effet abandonné précipitamment le pouvoir le 14 janvier, laissant derrière lui une population assoiffée de changement et de libertés et un « modèle économique tunisien » en panne. Les multiples soubresauts de la vie politique tunisienne ont accouché d'un gouvernement islamiste dirigé par le parti Ennahda et d'un président sans parti politique qui a bénéficié du soutien de Rachid Ghannouchi et de ses amis. ●

24 septembre : Lancement d'une procédure de destitution contre Donald Trump



Un président dans la toumente.

Le président américain est accusé, depuis le 16 septembre dernier, d'avoir fait pression sur le président ukrainien pour ouvrir une enquête contre le fils de son rival démocrate à l'élection présidentielle de 2020, Joe Biden, bien placé pour l'affronter lors de la présidentielle de 2020. Cette affaire a relancé les demandes de destitution du président américain : le 24 septembre, Nancy Pelosi, chef des démocrates au Congrès américain, a lancé une mise en accusation solennelle du locataire de la Maison Blanche. L'opposition

l'accuse d'avoir abusé de son pouvoir pour arriver à ses fins, notamment en gelant une aide militaire cruciale pour ce pays en conflit armé avec la Russie. Les démocrates lui reprochent également d'avoir refusé de collaborer à leur enquête, ce qui alimente le chef d'entrave à la bonne marche du Congrès.

Jugeant l'enquête en destitution « inconstitutionnelle », la Maison Blanche a en effet intimé à plusieurs conseillers du président de ne pas se plier aux injonctions à comparaître et de ne pas transmettre de documents à la Chambre. Donald Trump devrait aussi échapper à une destitution. Les républicains restent en effet majoritaires à la chambre haute et il paraît extrêmement improbable que 20 membres du parti lâchent le président ●

23 septembre : Faillite du voyageur Thomas Cook

Tremblement de terre dans les milieux touristiques internationaux. Le plus ancien voyageur du monde, le britannique Thomas Cook, s'est déclaré lundi en faillite après avoir échoué au cours du week-end à trouver des fonds nécessaires pour sa survie, déclenchant le rapatriement sans précédent de ses quelque 600.000 clients en vacances dans le monde.



Un modèle économique de moins en moins viable.

Les autorités britanniques ont dû organiser le retour de 150 000 de leurs ressortissants en séjour dans plusieurs pays y compris au Maroc. Soit l'opération de rapatriement la plus importante pour des civils de l'histoire en temps de paix. La faillite de Thomas Cook est aussi celle du modèle du tour-opérateur intégré, associant des agences de distribution, des hôtels et une compagnie aérienne. Lancée dans les années 1990 par TUI et Thomas Cook, la course à la taille et à l'intégration dans le tourisme s'est heurtée à l'essor des compagnies low cost et à l'explosion du commerce en ligne. ●

31 octobre : L'EI confirme la mort de son chef Al Baghdadi

« Cette nuit, les Etats-Unis ont rendu justice au pire terroriste du monde. » L'annonce par Donald Trump de la mort du leader de Daech Abou Bakr al-Baghdadi a ressemblé en tous points à celle, huit ans plus tôt, de la mort d'Oussama Ben Laden par son prédécesseur. « Justice est faite », déclarait alors Barack Obama à la fin d'une longue nuit dans la « Situation Room » de la Maison-Blanche.



Al Baghdadi, une vraie dernière mort ?

L'organisation État islamique (EI) aura attendu cinq jours avant de confirmer (une confirmation qui reste toujours à authentifier) la mort de celui n'a arrêté pas de mourir, son chef, Abou Bakr Al-Baghdadi, tué dans une opération menée par les États-Unis près du village de Baricha, dans le nord-ouest de la Syrie, le 26 octobre. « O musulmans, O moudjahidine, soldats de l'EI (...), nous pleurons le commandeur des croyants Abou Bakr Al-Baghdadi », aurait déclaré l'organisation terroriste dans un message audio qui lui a été attribué posté sur l'application Telegram, tout en donnant le nom de son successeur : Abou Ibrahim Al-Hachimi Al-Qourachi. L'EI a affirmé que l'assemblée consultative de son organisation avait prêté allégeance à ce dernier en tant que « commandeur des croyants » et nouveau « calife des musulmans ». Al Baghdadi est mort, vive le daachisme ! Le film continue...Au fait on en est à quelle saison ? ●

FORCE EST UN MOT FÉMININ.

#FAIREGAGNERLESPORT



-18 JOUEZ
RESPONSABLE



spécial FIN D'ANNÉE

RÉTRO MONDE 2019

18 novembre : Washington légalise les colonies israéliennes



Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a affirmé, lundi 18 novembre, que les colonies israéliennes en Cisjordanie n'étaient pas « en soi contraires au droit international ». Une position saluée aussitôt par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et qui s'inscrit dans le droit de la politique pro-israélienne de l'administration Trump. « Après avoir examiné soigneusement tous les arguments de ce débat juridique, (nous concluons que) l'établissement de colonies de civils israéliens en Cisjordanie n'est pas en soi contraire au droit international », a déclaré M. Pompeo à des journalistes au département d'État.

Washington remet ainsi en cause la position officielle affichée sur cette question depuis 1978 par les États-Unis où les Évangélistes sionistes, considérés comme le plus grand soutien électoral de Donald Trump, inspirent de plus en plus la politique étrangère US au Proche-Orient. ●

13 décembre : Vendredi noir pour le Labour britannique



Pour un vendredi 13 c'en est un ! Les élections générales anticipées auxquelles le premier ministre britannique Boris Johnson a appelé pour le 12 décembre pour sortir le royaume du blocage politique engendré par la perte des conservateurs de la majorité au parlement qui compte 650 députés ont été gagnées haut la main par ces derniers. Désormais rien ne s'oppose au Brexit prévu pour le 31 janvier prochain. Les résultats officiels publiés le vendredi 13 décembre leur donnent une majorité plus vue depuis Margaret Thatcher. Le parti conservateur rafle 365 sièges (+48) alors que le Parti travailliste s'effondre à 203 sièges (contre 262 auparavant). ●

21 novembre : Benjamin Netanyahu inculpé

Après des mois de suspense, Benjamin Netanyahu est devenu jeudi 21 novembre le premier chef de gouvernement de l'histoire d'Israël à être inculpé pour corruption pendant son règne, le plus long pour un Premier ministre depuis la naissance de l'État hébreu.

Il a aussitôt dénoncé une tentative de « coup d'État », alors que s'ouvre un nouveau round de pourparlers crucial afin de doter Israël d'un gouvernement et que le pays semble dans une impasse politique depuis les élections de septembre.

« Ce qui se joue ici est une tentative de mener un coup d'État contre le Premier ministre », a déclaré Netanyahu, dénonçant de « fausses accusations motivées par des considérations politiques » et assurant qu'il « n'abandonnera pas ». ●



2 décembre : 6e ballon d'or pour Lionel Messi



L'Argentin Lionel Messi a remporté lundi 2 décembre son 6e Ballon d'Or, un record qu'il est désormais le seul à détenir, devant le Portugais Cristiano Ronaldo qui termine troisième de cette édition 2019. L'attaquant du FC Barcelone, 32 ans, a devancé par ailleurs Virgil Van Dijk (2e) et Sadio Mané (4e), les deux joueurs de Liverpool vainqueurs de la Ligue des champions, pour succéder au Croate Luka Modric (Real Madrid). L'Argentin, lauréat d'un seul titre cette année (le Championnat d'Espagne), est de nouveau sacré après 2009, 2010, 2011, 2012 et 2015. ●

11 décembre : Greta Thunberg élue personnalité de l'année du magazine « Time »

L'adolescente de 16 ans s'est emportée, les larmes aux yeux, contre les dirigeants de la planète, dénonçant avec des mots forts leur indifférence face au réchauffement climatique, au début d'un sommet à New York, lundi 23 septembre 2019. « Je ne devrais pas être là, je devrais être à l'école, de l'autre côté de l'océan », a lancé Greta Thunberg, en lisant un texte depuis sa chaise. « Comment osez-vous ? Vous avez volé mes rêves et mon enfance avec vos paroles creuses. » « Je fais pourtant partie de ceux qui ont de la chance. Les gens souffrent, ils meurent. Des écosystèmes entiers s'effondrent, nous sommes au début d'une extinction de masse, et tout ce dont vous parlez, c'est d'argent, et des contes de fées de croissance économique éternelle ? Comment osez-vous ! » Pour sa 92e édition, le magazine Time choisit la jeune militante du climat comme personnalité de l'année 2019. Icône de la défense de l'environnement, la jeune Greta Thunberg parcourt le monde depuis des mois pour arracher aux dirigeants politiques des mesures concrètes en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. En vain. ●



27 janvier : Carnage à la bombe aux Philippines



Un double attentat a frappé dimanche 27 janvier la cathédrale de Jolo faisant au moins 19 morts sur cette île du sud des Philippines, qui demeure un bastion de l'organisation islamiste Abou Sayyaf. L'attaque qui fait au moins 19 morts intervient 2 jours après l'annonce de l'approbation massive, lors d'un référendum de la création dans le sud de l'archipel de la région autonome Bangsamoro dans le cadre du processus de paix avec l'insurrection musulmane. Les autorités estimaient que l'attentat pouvait être le fait du groupe islamiste Abou Sayyaf. Mais c'est le groupe État islamique (EI) qui a revendiqué ce double attentat, à en croire le Centre américain spécialisé dans la surveillance de la mouvance jihadiste (SITE). ●



DE L'IMMOBILIER DE LUXE AU MAROC



 0801 006 006

www.prestigia-morocco.com

 Facebook.com/PrestigialuxuryHomes

Développement du Rwanda

Miracle ou mirage ?

Si ce pays africain de l'Est a réussi un grand bond en avant dans le domaine économique, certains déficits risquent d'entraver sa marche vers un développement harmonieux et durable.

Jamil Manar

Avec un PIB qui croît annuellement de 7,5 % et une croissance estimée à près de 8% en 2019, le Rwanda de Paul Kagamé renvoie l'image d'une Afrique qui gagne et prend son destin en main. Ce pays de 12 millions d'habitants qui est devenu un objet de curiosité pour les observateurs étrangers surprend en effet par ses performances économiques qui en font un modèle économique aux yeux des bailleurs de fonds internationaux. Et pour cause... Le pays a connu un génocide (massacres des Tutsis par les Hutus) et n'est sorti d'une guerre ravageuse qui a tout détruit qu'en 1994. Cette renaissance fabuleuse en un temps relativement court, le pays des «Mille collines» la doit à son président Paul Kagamé au pouvoir depuis 2000 et qui a lancé à marche forcée la reconstruction du pays pour le mettre sur la voie du développement. Résultat: Les investissements étrangers notamment chinois affluents en masse (deux milliards de dollars en 2018 selon le Conseil de développement du Rwanda) et les opérateurs économiques locaux sont aux anges. Même le constructeur automobile allemand Volkswagen est séduit par la stabilité économique et politique qu'in incarné un chef d'État très apprécié, puisqu'il y a inauguré en juin 2018 une usine d'assemblage qui vient renforcer son unité au Kenya. Le Qatar, également sous le charme, devient via sa compagnie Qatar Airways le propriétaire principal (à hauteur de 70%) du nouvel aéroport de Kigali.

Portés par une croissance économique remarquable et une jeunesse assoiffée d'apprendre, les Rwandais envisagent l'avenir avec optimisme. Tournant le dos à leur ancien colonisateur qu'est la France sur décision de M. Kagamé qui accuse Paris d'être impliqué dans le génocide rwandais, ils ont fait de l'anglais leur première langue étrangère tout en se mettant aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Au-delà des considérations politiques, l'adoption de l'anglais comme langue d'expression officielle, est présentée comme une innovation censée garantir à moyen et long termes un certain nombre d'avantages que n'offre pas le français comme la réduction des coûts



Paul Kagame, une gouvernance citée en exemple.

de communication, de transactions et de diffusion des savoirs technologiques.

Aux côtés de l'agriculture qui représente 32% de son PIB, le pays a renforcé son secteur tertiaire et se positionne comme le champion régional des services à haute valeur ajoutée, se rêvant en tech hub africain. Fruit de cette effervescence créative, l'inauguration à Kigali en octobre 2019 par le chef de l'État de Mara Phone qui se veut comme l'usine de fabrication des premiers prototypes de smartphones sous Android « made in Africa », Mara X et Mara Z.

Fragilité

Cette transformation tous azimuts a-t-elle rejailli sur le quotidien de la population ? Oui, à en croire Olivier Nduhungirehe, le secrétaire d'État rwandais aux Affaires étrangères. « Il y a eu plus d'un million de Rwandais qui ont été sortis de la pauvreté ces dernières décennies. Il y a des performances économiques. Il y a eu création d'emplois qui fait qu'il y a un impact significatif sur la population » s'est-il félicité. Cet optimisme officiel est tempéré par certains observateurs, à commencer

par le quotidien britannique « Financial Times » qui a écrit en août dernier que les chiffres relatifs à la croissance et à la réduction de la pauvreté au Rwanda ont été manipulés. Pour sa part, l'économiste Martial Ze Belinga considère que les indicateurs macroéconomiques ne sont pas synonymes de développement. « On peut avoir les chiffres de la croissance qui montrent que le pays a augmenté sa production d'une année sur l'autre. Mais ce n'est pas nécessairement un signe de développement », explique-t-il. Il ajoute : « Le Rwanda reste quand même très dépendant de l'aide extérieure - jusqu'en 2012, c'était plus de 40% de son budget. Ce qui voudrait dire quand même qu'il y a une certaine fragilité quand on sait que c'est cette aide extérieure finalement qui finance les investissements publics, donc la croissance ».

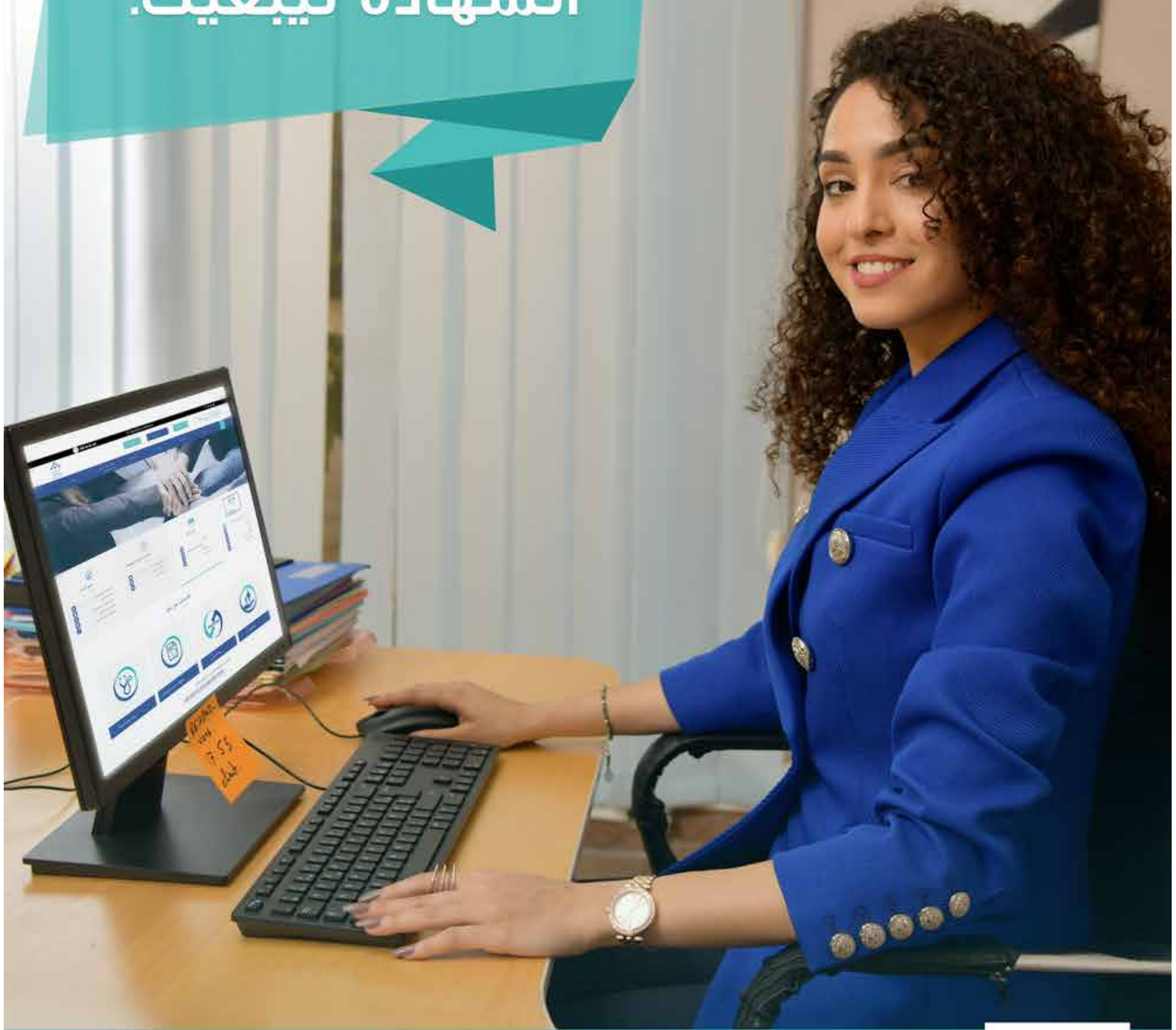
Ce qui est certain c'est que le « miracle rwandais » n'a pas profité à l'ensemble de la population.

Les inégalités demeurent profondes dans un pays dont les dirigeants ont fort à faire pour éviter les tensions sociales. Certaines catégories notamment les paysans se plaignent d'être les laissés-pour-compte de ce que certains appellent le mirage rwandais. Ce qui pousse des fins connaisseurs de

l'Afrique de soutenir que la capitale Kigali est juste une vitrine moderne, clinquante, une sorte de carte postale qui masque bien des fragilités. Présenté comme le bon élève de la politique d'aide, salué pour ses avancées économiques remarquables, le Rwanda est pointé du doigt en matière de liberté d'expression et de démocratie. Le bilan du pays dans ces deux domaines est peu flatteur, Paul Kagamé étant accusé de réprimer son opposition. L'opposante Victoire Ingabire, incarcérée durant huit ans avant d'être libérée récemment parle d'un « acharnement » contre l'opposition. « En fait, le gouvernement rwandais n'est pas encore prêt à accepter l'ouverture de l'espace politique », indique-t-elle. « Notre vice-président a disparu, mon assistant a été assassiné, notre représentant dans l'Est a été assassiné et maintenant c'est le tour de notre coordinateur national, lui aussi assassiné. C'est un acharnement non ? ». S'il est vrai qu'un pays ne peut pas tout réussir à la perfection, cette réputation politique peu flatteuse a de quoi assombrir l'image de Rwanda et compromettre ses efforts pour enterrer définitivement le cauchemar de la décennie 90 et devenir réellement le Dragon de l'Afrique. ●

تسجلت على بوابة المؤمن له
https://www.cnss.ma/Portail_cnss

“غير بكليك، خديت
الشهادة لييفيت.”



خدمة لصالح جميع مؤمني الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي،
متوفرة على موقع www.cnss.ma/Portail_cnss



080 203 3333
080 200 7200



080 203 0100



www.cnss.ma



[/cnss.officiel](https://www.facebook.com/cnss.officiel)



Entretien avec Khadija Essafi

« Ma vision de réforme pour l'université Hassan 1er »

Khadija Essafi est un pur produit de l'école et de l'université marocaines dont elle connaît à la fois les problèmes et les attentes. Cette brillante professeure de l'Enseignement de grade C qui a occupé diverses responsabilités à l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès a été promue récemment présidente de l'université Hassan 1er de Settat pour laquelle elle nourrit de grandes ambitions détaillées dans son projet de réforme. Entretien.



Khadija Essafi

Propos recueillis par Saliha Toumi

Le Canard Libéré : Comment avez-vous accueilli votre nomination à la tête de l'université Hassan 1er de Settat ?

Khadija Essafi : De façon tout à fait sereine est responsable. Et pour être honnête avec vous, j'ai accueilli cette nomination avec un petit pincement au cœur car j'allais quitter mon université, l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah, où j'ai passé la quasi-totalité de ma carrière, depuis les bancs des amphithéâtres et les chaises des salles de cours quand j'étais étudiante, jusqu'au Bureau de la vice-Présidence à la Recherche Scientifique et à la Coopération, que j'occupais avant ma nomination à la tête de l'université Hassan 1er de Settat.

Vous savez, je suis un pur produit de l'Université Marocaine. J'y étais en tant qu'étudiante puis enseignant-chercheur, j'ai gravi tous les grades et toutes les échelles : maître-assistante, puis professeur habilité puis professeur de l'enseignement supérieur grades A, B et C.

J'y ai occupé pratiquement toutes les fonctions et les postes de responsabilité qui puissent s'offrir à un enseignant-chercheur. Coordinatrice de différentes filières de formations (de niveaux Licence, Master) pendant plusieurs mandats ; directrice de laboratoire de recherche accrédité et responsable de formation doctorale pendant plusieurs mandats ; chef de département pendant plusieurs mandats et membre de différentes Commissions et Conseils ; directrice de l'Ecole d'Ingénieur de l'Université, l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées, puis vice-présidente chargée de la Recherche et de la Coopération.

Quels sont les chantiers prioritaires que vous envisagez de mettre en œuvre dans le cadre de votre nouvelle stratégie pour renforcer le rayonnement de l'université ?

J'ai été nommée sur la base d'un projet de développement que j'ai présenté au Premier Conseil de l'Université et qui est devenu, désormais, après son adoption par le Conseil, le projet de développement de l'Université et non de sa présidente.

C'est un projet ambitieux, à la hauteur des aspirations de cette Université.

L'Université marocaine est amenée à répondre à trois défis : les transformations sociales en cours, la situation économique actuelle et celle de l'emploi et, enfin, la nature même du système éducatif universitaire appelé à suivre les nouvelles réformes.

Le paysage universitaire marocain a fortement évolué ces dernières années, on est passé d'une époque où l'enseignement supérieur était totalement public, avec une gestion publique et un contrôle de l'Etat quasi permanent, à une époque où on voit émerger, en plus des établissements d'enseignement supérieur privé, des Universités créées dans le cadre d'associations public-privé (fondations à but lucratif ou non lucratif), avec une gestion totalement privée et où le contrôle de l'Etat se limite au seul suivi de

l'accréditation des programmes de formation.

Cette évolution et l'apparition de ce type d'Universités, de plus en plus attractives pour les jeunes bacheliers, obligent l'université publique marocaine à s'adapter en permanence pour être compétitive. Compétitive au niveau de ses programmes de formation, au niveau de sa recherche, au niveau de ses relations de partenariat avec des institutions nationales et étrangères de choix et en ce qui concerne ses modes de gouvernance.

Par ailleurs, les grands chantiers structurants du pays et la régionalisation avancée prônée par S.M le Roi Mohammed VI, qui confère aux conseils régionaux des prérogatives plus élargies dans leurs relations avec l'institution universitaire, incitent cette dernière à redoubler d'efforts et à jouer pleinement son rôle de levier de développement économique, social et culturel de sa région d'attache et du pays tout entier.

L'université marocaine, telle qu'elle fonctionne, aujourd'hui, a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

L'époque où l'université marocaine se contentait de former pour l'emploi public est désormais révolue. Elle est désormais tenue de prendre en considération ces orientations nouvelles pour la définition de ses propres priorités, de revoir ses cursus de formation, ses approches didactiques et pédagogiques. Objectif : former des lauréats possédant les compétences et les qualifications requises, des jeunes employables capables de contribuer au développement économique du pays. Mission de plus en plus coûteuse en ressources humaines et financières compte tenu de l'accroissement continue des effectifs des bacheliers qui arrivent chaque année aux portes de l'université. Devant tant de défis, il nous paraît urgent de se pencher davantage sur la formation universitaire de base, destinée notamment aux bacheliers qui ne sont pas recrutés par les filières élitistes, pour procéder à sa diversification, à la modernisation des pratiques pédagogiques et didactiques et au développement de nouvelles compétences en matière d'encadrement, de formation et de gestion basées sur la planification, la rationalisation, le suivi et l'évaluation.

La mission recherche de l'université, désormais inséparable des avancées techniques et pédagogiques, est tenue, elle aussi, de s'inscrire dans le champ des réalités sociales et économiques du pays. En investissant les différentes fonctions de l'université, des plus traditionnelles aux plus récentes, la recherche devra s'imposer comme l'un des axes prioritaires autour duquel il faudrait élaborer un projet de réforme et de réorganisation impliquant l'ensemble des composantes de l'université.

En quoi consistent les axes de votre projet de réforme et comment comptez-vous les déployer sur le terrain ?

Le projet de développement de l'Université Hassan 1er que nous mettons en œuvre, s'inscrit dans la politique de réforme de l'Université et de ses nouvelles missions, tel que stipulé par les dispositions

de la charte nationale d'éducation et de formation, de la Loi 01.00, du plan d'urgence 2009-2012, du plan d'action quadriennal pour le développement de l'enseignement supérieur sur la période 2013-2016, de la vision stratégique de la réforme du système d'éducation et de formation sur la période 2015-2030, de la stratégie nationale pour le développement de la recherche scientifique à l'horizon 2025 et de la récente Loi cadre pour le développement du système d'éducation et de formation.

Nous œuvrons, dans le cadre du projet de développement de l'université, à poursuivre le processus de réorganisation de la recherche scientifique et technique, en l'adaptant aux besoins régional et national en matière de recherche développement, en la dotant de moyens financiers suffisants et en l'intégrant dans la mise à niveau des entreprises régionales par le biais, notamment, des structures d'interfaces.

Informer, s'informer et communiquer, innover, valoriser et exceller sont les maîtres-mots qui guident notre politique en matière de recherche.

Désormais, le partenariat entre l'université Hassan 1er et son environnement économique, social et culturel, quel qu'il soit, passera obligatoirement par la mise en place de systèmes adaptés de communication entre partenaires afin d'opérer un transfert bidirectionnel de l'information. Ce transfert, préalable à tout accord de partenariat, doit englober l'échange d'idées et de compétences. De même qu'il doit cibler l'assistance technique, la recherche développement et l'accompagnement à la normalisation.

Une troisième mission de l'université et non des moindres est d'œuvrer pour devenir un outil de développement local et régional.

Certes, cette mission n'est pas nouvelle et ce rôle n'est pas tout à fait absent de l'offre universitaire traditionnelle, cependant sa mise en œuvre est aujourd'hui d'une toute autre nature avec une exigence très forte, en conséquence de la nouvelle politique de régionalisation avancée que connaît notre pays.

Nous capitalisons un des atouts majeurs dont jouit la Région Casablanca-Settat, celui de disposer sur son territoire de 3 Universités publiques (initialement quatre avant la fusion de celles de Casablanca et Mohammedia) et œuvrons, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil de la Région Casablanca-Settat et les Universités Hassan II de Casablanca et Chouaib Eddoukali d'El Jadida. Objectif : une implication plus forte de l'institution universitaire dans la préparation et le suivi du plan de développement régional et des contrats-programmes de la Région avec l'État et ses partenaires.

Tout en poursuivant la mise en œuvre des réformes entamées, nous travaillons sur des axes stratégiques et des plans d'actions pour le développement de l'université Hassan 1er en tenant compte de sa structure actuelle et de ses potentialités futures, mais aussi de ses spécificités et des particularités, sociale et économique, de la ville de Settat et de la région Casablanca-Settat.

À travers ce projet nous veillons à : Stimuler l'initiative et l'excellence à l'université et affronter les problématiques transversales du système en actionnant plusieurs

leviers : l'amélioration des compétences et la formation continue du personnel administratif et enseignant de l'université ; l'instauration d'une culture de l'évaluation et de suivi des résultats ; la mise en place de conditions souples et ajustées permettant aux étudiants de s'orienter vers des formations adaptées à leurs profils. Last but not least, nous avons à cœur à se donner les moyens nécessaires de réussir notre mission par l'optimisation de l'utilisation des ressources dont dispose et disposera l'université et le développement de canaux de communication, en interne et en externe, pour en faire un levier d'accélération de la mise en œuvre des actions proposées.

En poursuivant puis développant la réforme pédagogique, telle qu'elle a été initiée à l'université, en capitalisant toutes les bonnes pratiques entreprises et en proposant d'autres, nous agissons, notamment, pour diversifier les offres de formation, tant fondamentales que professionnalisantes et les diplômes préparés en formation initiale mais aussi en formation continue tout en actualisant de façon permanente les cursus de formation mais aussi et surtout les approches et les pratiques pédagogiques dans le cadre d'une démarche qualité.

En consolidant (par le développement des infrastructures et le renforcement des équipements et des capacités d'accueil) les établissements à numerus-clausus (la Faculté des Sciences et Techniques, l'École Nationale de Commerce et de Gestion, l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé, l'Institut Supérieur du Sport, l'École Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid), en mettant à niveau (extension et renforcement des équipements) la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, et en multipliant les filières d'ingénieurs et ingénieurs assimilés, nous travaillons pour répondre efficacement aux multiples demandes exprimées notamment dans le cadre des Plans de Développement Régionaux et nationaux.

En initiant des projets structurants, tel que le projet de construction d'une Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines, celui d'une École supérieure d'Éducation et de Formation ou encore celui de la Faculté Polydisciplinaire de Berrechid, nous ambitionnons de diversifier l'offre de formation de l'université Hassan 1er et affirmer son rôle d'université complète, jouant pleinement son rôle de moteur de développement économique, social et culturel de la ville et la Région.

En capitalisant les expériences et les acquis de l'université Hassan 1er en matière de recherche et de recherche-développement, en diagnostiquant le contexte socio-économique, les potentialités de la Région, ses attentes et ses besoins prioritaires, nous aspirons à réorienter la recherche au sein de l'Université pour optimiser le rendement des structures, développer des pôles d'excellences, accroître la visibilité, promouvoir la valorisation des résultats de la recherche et favoriser l'innovation.

La fonction gouvernance, activité de support de l'ensemble des politiques, mesures et actions présentées dans ce projet, est professionnalisée à tous les niveaux et pour toutes les fonctions.

Quels sont les résultats que vous visez à travers votre plan de réforme ?

A travers notre plan de réforme qui compte une panoplie de mesures et d'actions nous visons à faire de l'université Hassan 1er de Settat une université complète, présentant des offres de formation couvrant l'ensemble des champs disciplinaires : Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Sciences et Techniques, Sciences de l'Ingénieur, Langues, Arts et Sciences Humaines ; un pôle d'excellence ne laissant place ni à la médiocrité ni à l'improvisation dans ses champs d'action et où toutes les initiatives, tous les projets d'amélioration ou d'extension, toutes les innovations doivent s'inscrire dans une démarche-qualité à la mesure de ses ambitions et une université moderne et modernisée où les nouvelles technologies de la formation, de l'information et de la communication, qui seront fortement développées dans ses composantes en termes d'infrastructures et de contenus, seront appliquées voire vulgarisées à tous les niveaux de l'accomplissement de ses missions (formation, recherche, gestion, communication, coopération). Notre projet de réforme vise à conforter l'université Hassan 1er dans son rôle de levier de développement, notamment par l'ancrage et la promotion de relations fortes et durables, de coopération et d'implication de toutes ses composantes. Des relations à même de garantir une forte impulsion aux actions de progrès local et régional avec ses partenaires immédiats (autorités et collectivités territoriales, entreprises et associations professionnelles, ONG et société civile...).

La professionnalisation de la formation et le développement de la formation continue sont-ils pour vous des défis à relever ?

L'Université Hassan 1er a une expérience avérée en matière de formation continue. Plusieurs programmes de formation continue, à la carte, spécialisés et qualifiants ou diplômants, sont proposés.

Nous travaillons, d'une part, sur la consolidation de l'existant et, d'autre part, sur de nouvelles formations continues diplômantes ou qualifiantes, sous diverses formes (en formation continue à temps plein ou partiel ou en formation par alternance), en réponse aux besoins des branches socio-professionnelles.

Nous comptons renforcer l'offre de formation continue de notre université dans deux directions. Primo, par la mise en place de formations diplômantes de types DUT, LP ou LST, en formation continue, en alternance ou à distance, à temps plein ou partiel, ouvertes à des fonctionnaires ou à des ouvriers qualifiés en exercice ou encore à d'anciens titulaires du DEUG, du DEUST ou lauréats d'ISTA ou à des détenteurs du DUT, souhaitant préparer une LP ou LST. Secundo par la mise en place de formations diplômantes de type bac+5 avec création de nouvelles filières menant à des diplômes d'Ingénieur assimilé d'Université (au niveau de la FST, de l'ENSA et de l'ENCG), ouvertes notamment à d'anciens titulaires du DUT, du DEUST, ou du DEUG ou de la Licence professionnelle, même après

quelques années d'activité professionnelle. La création de telles formations vise une meilleure intégration de l'Université Hassan 1er dans son environnement économique et social, sans perdre de vue la possibilité pour l'Université de consolider son partenariat avec le monde extérieur par le biais de stages et la préparation de projets d'étude spécifiques.

L'ouverture de l'université sur son environnement étant primordiale, quelles sont les actions que vous comptez prendre pour améliorer les relations de l'université avec ses différents partenaires extérieurs notamment économiques ?

Les mutations que connaît le système d'éducation et de formation, l'intérêt qu'accordent les Hautes Autorités du Royaume à l'enseignement supérieur au Maroc et la place dévolue à l'université marocaine dans le cadre de la régionalisation avancée, placent l'université au cœur des enjeux de développement socio-économique et culturel du pays. L'université Hassan 1er, comme toutes les universités marocaines, se retrouve ainsi de plus en plus confrontée aux fortes exigences de la société.

On lui demande de viser l'excellence dans le domaine de la formation et de la recherche, de préparer des compétences pour les entreprises, de contribuer au progrès économique et social du pays, d'être un lieu d'échange et de diffusion de la culture et répondre au mieux aux aspirations des étudiants dans leur diversité.

L'université Hassan 1er, de par son statut d'établissement public doté de l'autonomie administrative et financière et de ses missions principales se doit, avec ses consœurs régionales dans un cadre concerté et de complémentarité, d'accompagner la Région dans sa politique de développement à travers de nombreuses mesures. L'objectif étant d'offrir des programmes de formations initiales et continues adaptés aux besoins des acteurs économiques et sociaux de la Région et de regrouper, structurer et orienter sa recherche vers les besoins du tissu économique et social régional, dans un cadre partenarial avec toutes les parties prenantes. C'est à ce prix que sera stimulé l'investissement et consolidé l'image de marque de la région. L'implication des entreprises dans ce processus sera fortement encouragée, de manière à créer les conditions favorables au développement de l'innovation technologique.

Participer à la préparation et au suivi du plan État/Région et des contrats-programmes, dans leurs volets spécifiques à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique et technique ; développer des interfaces avec les milieux socio-professionnels ; créer, dans le cadre de ses relations de coopération et de partenariat avec les organismes nationaux et étrangers, des réseaux régionaux et interrégionaux en rapport avec le développement territorial et mettre son infrastructure et le savoir-faire de son corps d'Enseignants-Chercheurs à la disposition des opérateurs économiques et sociaux sont autant de défis que nous sommes résolus à relever grâce à la collaboration des équipes de notre université et l'implication de toutes les parties prenantes. ●

spécial FIN D'ANNÉE

Par Sabrina El-Faïz

2020 Changons nos vies en donnant

Et c'est reparti pour l'une des plus belles saisons de l'année. Les guirlandes sont de sortie, les enfants courent dans tous les sens à la vue des futurs cadeaux qu'ils recevront (les grands enfants aussi d'ailleurs), et nous avons une irrésistible envie de chocolat chaud face à une cheminée fumante.

Les fêtes de fin d'année ont le don de nous mettre dans une ambiance familiale, calme et chaleureuse. Mais il ne s'agit pas seulement de cadeaux. C'est aussi les gâteaux que l'on réalise ensemble dans la joie et la bonne humeur en cantonnant des chants d'un autre temps. Les voyages que l'on prépare à l'avance, ou pas, pour se retrouver tous ensemble. Et les grosses chaussettes rouges et vertes que l'on ressort du placard, soit pour les accrocher à la cheminée, soit, en version marocaine, pour les chausser tout simplement, car bon sang qu'il fait froid ! Certains resteront chez eux pour préparer un dîner digne des plus grands Chefs, d'autres préféreront prendre le large, mais où ? Suspens... Et puis il y a ceux, pour qui, les fêtes de fin d'année sont aussi synonymes de bonne lecture, au chaud, bien confinés dans le plus vieux fauteuil de la maison. C'est fou ce qu'ils sont agréables ces fauteuils lorsqu'ils prennent de l'âge.

Il n'est pas toujours simple de s'organiser en cette période. Mais ne vous inquiétez pas, Le Canard est là pour vous donner un coup de main à travers sa nouvelle rubrique : Le bon coin du Canard, réalisée rien que pour vous avec amour et appétit.

De la table, aux cadeaux, en passant par les virées voyage, vous aurez tout pour surprendre votre famille. Profitons aussi de ce moment pour penser à ceux qui n'ont pas grand-chose. Ces enfants que le froid n'épargnera pas. A la veille de la nouvelle année, n'hésitez pas à prendre de bonnes résolutions en désengorgeant vos armoires de ces vieux manteaux que vous aimez, certes, mais que vous n'avez pas portés depuis cinq ans. Désencombrer pour accueillir une nouvelle vie, tout en changeant celle d'autrui.

Le bon coin culture

On prépare la couverture, le chocolat chaud et on se met en condition pour dévorer un bon bouquin ou pour découvrir de nouvelles options sur des appareils dernier cri.

La fille de Vercingétorix

Prix : 137 dirhams.

Une nouvelle bande dessinée Astérix a vu le jour et autant le dire, c'est LA BD à avoir absolument. Dans le village des irréductibles gaulois, une jeune adolescente débarque avec ses gros sabots chamboulant ainsi les derniers résistants à Jules César. Si elle est là, c'est que la fille du célèbre chef gaulois Vercingétorix, a été traquée par les Romains.

Un délice pour les enfants, mais aussi pour les parents qui pourront y trouver de nombreux problèmes intergénérationnels en écho à ce qu'ils vivent tous les jours. Et puis, ça fait toujours plaisir de voir son enfant lire les mêmes bandes dessinées que nous, à son âge.



Appareil photo Reflex, Nikon D3500

Prix : 3.490 dirhams.

Pour ceux qui aiment capter des moments à tous jamais, pour les amoureux de la photographie ou même pour les amateurs.

Cet appareil est parfait. Facile d'utilisation, le D3500 ne demande pas de cultures photographiques particulières. Un excellent produit pour débuter. Avec cet appareil Nikon s'installe dans la catégorie médium, poussant ainsi les amateurs de photographie sur téléphone à utiliser le D3500.

Très léger en main, il donne la sensation de faire de belles photographies sans trop d'efforts en termes d'options. Y sont aussi présents les modes rafale et vidéo en HD.

L'outrage fait à Sarah Ikker, Yasmina Khadra

Prix : 127 dirhams.

Un Algérien qui raconte le Maroc, rien que pour ça on devrait le lire. Et pourtant Yasmina Khadra ce n'est pas que ça. Ses livres poussant la description à l'extrême de la précision ne sont pas sans rappeler la comédie humaine de Balzac. Dans ce livre, il raconte l'histoire de la femme d'un haut gradé de la police qui se fait violer dans sa propre maison. Un récit qui relate aussi la situation d'un couple à la marocaine. Lorsqu'on le lit en tant que Marocain, nous retrouvons des expressions que nous utilisons tous les jours. Attention, cependant à ne pas l'offrir à n'importe qui, le langage est assez cru.



Monopoly, édition tricheurs

Prix : 399 dirhams.

Si vous êtes de ces mauvais joueurs qui finissent toujours par renverser la table face à une partie de Monopoly interminable, cette édition est faite pour vous. Elle est composée de 15 cartes triche comme voler l'argent de la banque, usurper l'identité d'un autre pion, collecter les loyers d'un autre joueur... le tout doit toutefois se faire discrètement au risque d'être menotté au plateau de jeu, si, si littéralement. Une version piquante pleine de rebondissements d'un jeu qu'on commençait à connaître par cœur.



Morocco a sens of place, de Marie-Pascale Rauzier

Prix : 284 dirhams.

Un livre collector à garder précieusement dans sa bibliothèque. L'auteur y retrace des récits de voyage avec, évidemment, de très belles photos à la clef. Des monuments cachés, des portraits d'artisans ou de souks mêlant commerciaux et consommateurs, des riads... Bref, le vrai Maroc présenté de manière thématique. Si on ne devait noter qu'une seule raison d'offrir ce livre : les magnifiques couleurs et les contrastes qui font de notre pays l'un des plus beaux au monde.



Le monde de la PME de Nabil Adel

Prix : 28 € en version papier, 21 en version numérique

« **L'**entreprise est aujourd'hui l'épicentre de l'activité économique, voire de la société. Elle crée des emplois, paye des impôts et produit des biens et services pour le bien-être commun. Elle est, par ailleurs, le signe de la puissance d'un pays et détermine son positionnement dans le concert des nations. C'est la forme d'organisation la plus complexe imaginée par l'homo sapiens et le fruit de millénaires d'accumulation de savoir humain dans l'organisation de la production et des échanges. À la croisée entre l'économie et le management, cet essai s'adresse aux dirigeants et aux cadres d'entreprises cherchant un retour d'expérience d'un des leurs. Il s'adresse également aux partenaires indirects de celles-ci (académiciens, responsables politiques, économistes, acteurs sociaux, société civile et citoyens) en exposant l'essence de cet agent économique pas comme les autres. »

Nabil Adel, « Entre managers : Des bonnes pratiques de gestion pour la PME au 2e siècle », 282 pages, Collection : Vivre l'entreprise (L'Harmattan), septembre 2019.

Nabil Adel est professeur-chercheur à l'ESCA-École de management. Il a occupé pendant plus de 20 ans des postes de direction générale, en Afrique et particulièrement au Maroc.



5 voyages pour profiter des fêtes de fin d'année

La petite Bulle du Gruyère



Histoire de ne pas viser que les grandes villes, en Suisse, nous vous sélectionnons une commune du canton de Fribourg, chef-lieu du district de la Gruyère, oui comme le fromage. D'ailleurs, lors de ce voyage vous apprendrez que le gruyère est suisse et non français...

En se promenant dans le château de Gruyère, vous remarquerez un blason un peu partout, il s'agit d'une grue héraldique, d'où serait issu le mot gruyère.

Non loin de là, vous pourrez aller au Lac Léman, ainsi qu'au sommet du Moléson culminant à 2 002 mètres d'altitude ! Rien que ça.

Prix moyen aller-retour : Casablanca-Lausanne à 3.400 dirhams.

Se dorer la pilule

Si vous êtes de la team chaleur à préférer les rayons du soleil, le maillot à longueur de temps et de l'eau à perte de vue, nul besoin de chercher plus loin. Vous devriez vous rendre à Praia, à Cap-Vert. Il s'agit d'y atterrir mais pas d'y rester. L'intérêt de ce pays est de faire le tour de ses îles. Si vous aimez le soleil et l'activité physique, vous pouvez tenter l'expérience plongée sous-marine la pêche en haute mer ou la planche à voile.

Prix moyen aller-retour : Casablanca- Praia à 4.300 dirhams.



La belle Lisa

Amoureux d'histoire et d'authenticité Lisbonne n'attend que vous. On hésite à faire la ville entièrement à pied, tellement on a peur d'en rater une miette. De la Tour de Belem au Château Saint-Georges en passant par le festif quartier Bairro Alto, Lisbonne a le don d'offrir à chaque personnalité ce à quoi elle s'attend. Si vous voulez de la fête, Lux Fragil, boîte de nuit du célèbre Cristiano Ronaldo, est là pour vous. Si vous préférez le calme et l'authenticité, n'hésitez pas à vous promener dans les ruelles près du quartier commercial afin de tomber sur un café à l'ancienne, avec chanteuse de fado et Pastéis de nata.



Prix moyen aller-retour: Casablanca-Lisbonne à 2.400 dirhams.

Un bol d'air frais

Direction l'Allemagne pour une ambiance très Noël, avec marchés, recettes locales et... froid glacial. Il y a deux catégories de personnes, celles qui aiment la chaleur, les tropiques et les bronzages et celles qui préfèrent la neige, le froid et l'ambiance des fêtes de fin d'année.

Et si vous vous demandez d'où vient le célèbre écrivain Johann Wolfgang von Goethe, il vous suffit de prendre un aller simple (ah mais si, il faut revenir travailler !) pour Francfort.

NB : Saviez-vous qu'en Allemagne certains cafés vous proposent une couverture chaude si vous voulez rester en terrasse ?

Prix moyen aller-retour: Casablanca- Francfort-sur-le-main, à 2.500 dirhams.



Une petite perle marocaine

Vous en avez marre des habituelles destinations ? Et si on changeait de Marrakech ? Qu'on se le dise, la ville ocre est magnifique et connue pour ses splendides fêtes de fin d'années pleines de surprises, mais pour ceux qui veulent faire la différence, cette année, la nouvelle destination pourrait être Al Hoceima.

Histoire de profiter de la ville



et de ses richesses, le mieux étant de prendre un hôtel avec vue sur la plage de Quemado pour se réveiller au son des vagues. Autre argument : vous vous réveillerez face à une l'une des plus belles baies du monde (non, ce n'est pas nous qui le disons mais le guide mondial des cités urbaines qui a élu Al Hoceima, en 2015, 7ème plus belle ville au monde pour la beauté de ses plages !)

Prix moyen aller-retour : Casablanca- Al Hoceima, à 800 dirhams.

spécial FIN D'ANNÉE

RECETTES FIN D'ANNÉE

Par Le Bec Tranchant

Cocktail aux épices

Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS :

3 baies de genièvre
4 grains de poivre blanc
1 clou de girofle
2 grains de fenugrec
50 cl d'eau
50 g de sucre
Le zeste en morceaux d'une orange
8 glaçons
Pour servir
Un zeste de citron bio



PRÉPARATION

1. Écrasez les baies de genièvre, les grains de poivre blanc, le clou de girofle et les grains de fenugrec.
2. Ensuite, portez 50 cl d'eau et 50 g de sucre à ébullition. Puis ajoutez les épices avant de retirer du feu. Enfin laissez refroidir à couvert.
3. Lorsque le sirop aura refroidi, filtrez-le et ajoutez-y le zeste en morceaux d'une orange et 8 glaçons. Servez avec des glaçons et décorez de zeste de citron.

Saumon fumé, gaufre salée, chantilly à l'aneth

Pour 8 personnes

INGRÉDIENTS :

150 g de farine
1 œuf
20 cl de lait
1/2 sachet de levure chimique
1 pincée de sel
12 tranches de saumon fumé
25 cl de crème liquide légère
1 botte d'aneth
1 citron jaune
50 g de pousses de betterave



PRÉPARATION :

1. Battez tout d'abord l'œuf dans un saladier puis ajoutez le lait à l'aide d'un fouet, la farine, la levure et le sel.
2. commencez à faire chauffer le gaufrier et cuisez les gaufres.
3. Ensuite, ciselez l'aneth avant de monter en chantilly la crème liquide à l'aide d'un fouet.
4. Puis incorporez l'aneth.
5. Découpez les gaufres en deux et superposez-les avec 2 tranches de saumon fumé.
6. Mettez de la chantilly cannellée en petit tas dans chaque assiette.
7. Agrémentez de pousses de betterave et fleurs comestibles, ainsi que de petits morceaux de citron.

Pintade rôtie, petits choux farcis, jus aux abats

Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS :

1 pintade non vidée de 1,5 kg environ
100 g de foies de volaille
1/2 chou vert frisé
1 carotte
1 navet rond
1/4 de céleri boulevé
100 g de beurre
1 branche de persil plat
1 petite échalote
1 cuillère(s) à café de gros sel



PRÉPARATION :

1. On commence par les choux farcis : taillez des cercles de 7 cm de diamètre dans les feuilles de chou frisé. Blanchissez-les à l'eau bouillante salée pendant 2 à 3 minutes, rafraîchissez-les et égouttez le tout sur du papier absorbant.
2. Mettez de côté puis taillez la carotte, le navet et le céleri en petits dés, faites-les sécher avec 1 morceau de beurre jusqu'à ce qu'ils soient fondants. Salez, poivrez et réservez. Farcissez les rondelles de chou du mélange, puis emballez-les de film de cuisson. Faites-les cuire 8 à 10 minutes à la vapeur.
3. Videz, puis ficellez la pintade. Conservez le foie, le cou, les ailes et le bréchet. Badigeonnez-la avec 80 g de beurre, salez-la, puis mettez du gros sel à l'intérieur.
4. Préchauffez le four à 160°/th. 5-6. Placez la pintade dans un plat, entourée de ses abattis. Enfournes 1 h 15 minutes à 180°/th. 6. Arrosez de jus de cuisson toutes les 15 minutes, en augmentant le thermostat de 10°C pour finir à 200°/th. 6-7.
5. Hachez les foies, puis poêlez-les 4 à 5 minutes au beurre. Mettez de côté.
6. Disposez la pintade dans un plat. Déglacez les sucs du plat de cuisson, ajoutez les foies hachés, salez, poivrez et mélangez. Finissez la sauce en y ajoutant le persil et l'échalote ciselée. Présentez la pintade avec ses choux farcis, en accompagnant le tout du jus aux foies hachés.

Charlotte tiramisu

Pour 6 personnes

INGRÉDIENTS :

250 g de mascarpone
3 jaunes d'œufs
4 g de gélatine
90 g de sucre blanc
30 cl de crème fleurette bien
28 biscuits à la cuillère
25 cl de café serré
Cacao en poudre



PRÉPARATION :

1. Pour la crème au mascarpone, faites tout d'abord tremper les feuilles de gélatine dans de l'eau froide. Dans une casserole, faites chauffer 40 cl d'eau avec le sucre jusqu'à atteindre une température de 117°C (vérifiez avec un thermomètre de cuisson si possible).
2. Dans la cuve d'un robot, fouettez les jaunes d'œufs à vitesse rapide. Lorsque le sirop est à 117°C, arrêtez, mettez la gélatine essorée dans le robot, versez le sirop, puis recommencez à fouetter pendant encore 5 minutes. Ajoutez le mascarpone, puis fouettez à nouveau pendant 30 secondes.
3. Dans un autre bol, fouettez la crème fleurette en chantilly ferme. À la spatule, ajoutez-la à la crème au mascarpone. Mettez 1/3 de la préparation dans une poche à douille, le reste dans un bol, filmez et réservez le tout au frais.
4. Prenez un moule à charlotte, tapissez de papier cuisson. Immergez à moitié 20 biscuits (côté sans sucre) pendant 1 seconde dans le café mélangé, rangez-les au fond et à mesure au fond et sur les parois du moule côté sucre contre les parois. Versez la moitié de la crème réservée dans le bol, rangez dessus le restant de biscuits trempés dans le café et recouvrez du reste de crème. Filmez, tassez légèrement, puis laissez reposer 1 nuit minimum au frais.
5. Au moment de servir, démoulez la charlotte sur un plat de service, et décorez-la de boules à la poche à douille. Saupoudrez de cacao et servez frais. Un vrai délice !



NOUS AVONS
CHOISI
MCMA
POUR SON
ESPRIT
SOLIDAIRE



Société d'assurances mutuelle à Directoire et à Conseil de Surveillance - Entreprise régie par la loi n°17-99 portant Code des Assurances.



www.mamda-mcma.ma

LES EXCLUSIVES JAGUAR

JAGUAR XF LUXURY BLACK EDITION SURÉQUIPÉE À 479 000 DH



Photo non contractuelle.

À l'occasion des Exclusives Jaguar, découvrez notre offre spéciale fin d'année sur la Jaguar XF Luxury Black Edition, qui conjugue avec virtuosité le talent britannique en matière d'élégance et de performances.

Avec son design dynamique et raffiné, la XF Luxury Black Edition est disponible en motorisation Diesel automatique à 479 000 DH, avec :

- boîte automatique 8 rapports ;
- jantes aluminium 19" ;
- toit panoramique ouvrant ;
- écran tactile 10" avec GPS ;
- radar avant et arrière ;
- caméra de recul ;
- sièges en cuir perforé Windsor ;
- système audio Meridian 380W.

Et bien plus encore !

Rendez-vous dans tout le réseau Smeia pour bénéficiez également de nos offres exceptionnelles sur toute notre gamme de véhicules Jaguar.

L'occasion aussi de profiter de nos offres inédites de financement, du service de reprise de votre ancien véhicule, en plus de 5 ans d'assistance, 5 ans d'entretien et 5 ans de garantie offerts.



SMEIA IMPORTATEUR EXCLUSIF

Casablanca - Smeia 0522 40 07 01
Tanger - Smeia Tanger 0539 39 94 30

Rabat - Ryad Auto, Groupe Smeia 0537 71 62 00
Marrakech - Smeia Marrakech 0524 32 72 32